

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE :** Histoire de la monnaie et politique monétaire en Hollande, par le D<sup>r</sup> G. Vissering. — Les finances locales en Belgique (IV), par M. F. Baudhuin. — Le commerce extérieur de la Belgique. — Le commerce, la production et la consommation de produits alimentaires. — L'organisation du commerce de détail en Italie. — Statistiques.

**HISTOIRE DE LA MONNAIE  
ET POLITIQUE MONÉTAIRE EN HOLLANDE**

par le D<sup>r</sup> G. Vissering,  
Président de la Nederlandsche Bank.

Ainsi qu'on le sait le système monétaire hollandais est établi sur l'or; cet étalon date de 1875. Jusqu'en 1873 les Pays-Bas avaient eu l'étalon argent, mais dès le début des années 70, le commencement de la baisse de valeur de l'argent rendit impossible le maintien de celui-ci comme métal monétaire. En 1873 il fallut arrêter la frappe libre de la monnaie d'argent et pendant deux ans les Pays-Bas n'eurent aucune monnaie basée sur le métal. Par la loi du 6 juin 1875 la frappe d'une pièce de 10 florins en or d'un poids de 6.048 gr. d'or fin fut décidée. A cette pièce fut reconnu le cours légal obligatoire pour un montant indéterminé. Il fut stipulé que chacun aurait le droit d'en faire frapper pour son propre compte à la Monnaie d'Etat. Au surplus, la monnaie d'argent (d'un demi-gulden, d'un gulden et d'un rijksdaalder, soit 2 1/2 gulden) fut conservée comme monnaie légale pour des montants indéterminés, mais la frappe de l'argent resta interdite.

On a souvent dit qu'ainsi l'on avait introduit la monnaie or, mais ceci n'est pas exact: la loi de 1875, par la stipulation relative à la libre frappe de monnaies de 10 gulden pour compte privé, rendit impossible une hausse de l'unité monétaire néerlandaise d'une manière permanente et considérable au-dessus de 0.6048 gr. d'or fin. Mais cette loi ne contenait aucune stipulation en vertu de laquelle la valeur du florin ne pouvait descendre sous cette limite. Si l'on peut dire malgré cela que de 1875 à 1914 les Pays-Bas ont vécu sous le régime de la monnaie or, la chose est due uniquement à la politique de la Nederlandsche Bank. Car depuis la mise en vigueur de la loi de 1875, la Banque s'était donné comme ligne de conduite permanente de mettre régulièrement de l'or à la dispo-

sition de l'exportation; elle le faisait dès que l'état des changes étrangers indiquait une baisse de la valeur-or de l'unité monétaire néerlandaise, au prix de 1653,44 florins par kilo d'or fin, sans exiger aucune espèce de prime.

Pour être en mesure de livrer à tout moment de l'or pour l'exportation, la Banque se préoccupait de limiter la délivrance d'or pour l'usage interne à un minimum. Elle pouvait faire ceci sans aucune difficulté parce qu'il n'existait aucune disposition légale qui lui prescrivit de rembourser ses billets en or. La Banque était uniquement obligée de les rembourser à vue en monnaie légale et, à cet effet, les demi-florins, les florins et les rijksdaalders avaient la même qualité que les pièces de 10 florins. En dehors de cela la Banque était toujours prête à acheter de l'or contre un prix fixe qui fut longtemps de 1648 florins pour un kilo d'or fin (1). Etant donné que ce prix était un peu plus favorable pour le vendeur d'or que celui qu'il pouvait obtenir à la monnaie, presque tout l'or qui, en cas de changes nettement favorables, était apporté en Hollande, trouvait son chemin vers les caves de la Banque; la clause de la loi monétaire relative à la frappe de pièces d'or pour compte privé devenait pratiquement lettre morte; ce n'est que par exception et dans des cas tout à fait spéciaux que des commandes de rappe étaient passées par certaines banques privées et par la Banque de Java.

(1) En août 1925, ce prix fut ramené par la Banque à 1.647.50 florins le kilo d'or fin. Cette diminution n'a aucune importance de principe pour la politique de la Banque. Elle eut uniquement pour but de lui permettre de faire frapper des pièces de 10 florins sans devoir supporter une perte.

Cette politique ayant pour but la constance de la valeur du moyen d'échange a préparé, dans le passé à plusieurs reprises, des moments difficiles pour la direction de la Banque ; la raison en était le stock surabondant de monnaies d'argent qui pesa longtemps sur la circulation monétaire hollandaise. Au cours de l'hiver 1882-1883, la Banque vit son encaisse fondre jusqu'à moins de 5 millions de florins malgré des hausses répétées du taux de l'escompte. Ceci fut une des causes de la loi du 27 avril 1884 qui accorda au gouvernement l'autorisation de fondre un montant de vingt-cinq millions de florins de pièces d'argent et de les vendre en barres aussitôt que l'état de la circulation monétaire rendrait cette vente nécessaire. Heureusement il n'a jamais été nécessaire de profiter de cette disposition. Dans les années plus récentes et notamment pendant l'époque de 1906 à 1912 le stock d'argent dans le pays a diminué à tel point, notamment à raison de l'exportation d'argent vers les Indes Néerlandaises, que le danger contre lequel la loi de 1884 devait prémunir n'existait plus.

Après que l'autorisation de garder un portefeuille de devises étrangères fut accordée à la Nederlandsche Bank par la loi du 7 août 1888, la Banque prit l'habitude, dès les années 90, d'aller plus loin. Dès qu'un désir de moyens de paiement étrangers, assez important pour faire monter d'une manière sensible le cours des changes, se manifestait, sans toutefois lui faire atteindre encore le point d'exportation de l'or, la Banque commençait, dans la mesure où elle le pouvait, à mettre des chèques sur l'étranger à la disposition du marché. De cette manière elle put à plusieurs reprises prévenir une hausse du taux des changes jusqu'au point d'exportation de l'or et éviter une sortie d'or qui, sans cela, serait devenue nécessaire. Il est clair que pour pouvoir vendre des chèques sur l'étranger la Banque devait maintenir un avoir à l'étranger. Elle le constitua partiellement sous forme de soldes chez les correspondants étrangers ; mais la plus grande partie de l'avoir consistait en effets sur l'étranger qui, en cas de nécessité, pouvaient par la voie du réescompte être transformés immédiatement en soldes à vue. Pour juger le régime monétaire des Pays-Bas, il faut toujours se rappeler que l'unité de système monétaire, existant encore partiellement aujourd'hui, entre les Pays-Bas et ses colonies, l'oblige à pourvoir à la circulation monétaire non seulement de 7 1/2 millions d'habitants propres mais aussi d'environ 60 millions de sujets d'un domaine extra-européen ; ceci a amené des difficultés spéciales. La Hollande a été obligée, en considération des besoins de ses domaines coloniaux, de mettre en circulation une quantité de monnaies d'argent si grande que le système monétaire néerlandais en souffrit pendant de nombreuses années après l'abolition de la monnaie d'argent ; cependant à la longue les colonies ont absorbé elles-mêmes cet excédent de monnaies d'argent et contribué ainsi en fin de compte à la solution de ce problème difficile pour les Pays-Bas.

L'unité de monnaie avec les colonies existe pour le moment encore en ce qui concerne les pièces de 10 florins en or et les monnaies divisionnaires d'un demi, d'un et de 2 1/2 florins en argent. Pour le surplus les billets de la banque coloniale autonome, la Banque de Java, les monnaies provisoires émises par le gouvernement, à savoir les certificats d'argent de 2 1/2 florins en monnaie indienne, et les monnaies divisionnaires et de cuivre sont séparées pour chaque territoire.

\* \* \*

Voilà ce que fut en résumé l'économie du système monétaire néerlandais avant la guerre. Ce système était, ainsi qu'on le voit, un mélange entre ce qu'on appelle l'étalon-or pur et l'étalon-or de change. Cette particularité provenait au surplus du fait que dans une très grande mesure le système monétaire reposait non sur des dispositions légales mais sur la tradition. Selon la lettre de la loi, la Banque était et est encore entièrement libre en ce qui concerne l'achat et la vente d'or ; cependant, au cours de l'année 1903, elle s'était obligée par une déclaration expresse vis-à-vis du gouvernement « à maintenir sa politique précédente de l'or, en ce sens qu'elle s'oblige, en cas de hausse des changes au-dessus de la parité-or, à mettre son encaisse-or, aussi longtemps qu'elle en sera capable, à la disposition de l'exportation au prix de 1653,44 florins par kilo d'or fin en barres et à des prix correspondants pour de l'or monnayé ».

\* \* \*

La déclaration de la guerre en 1914 amena des troubles sérieux et un sentiment de grande insécurité sur le marché de l'argent en Hollande, bien que celle-ci restât neutre. Dans ces conditions on estima nécessaire de protéger les réserves d'or du pays autant que possible. Un arrêté royal du 31 juillet 1914, confirmé par une loi du 3 août 1914, défendit l'exportation de l'or. Cette défense empêcha la Nederlandsche Bank de continuer sa politique constante en vue du maintien de la parité-or. La Banque fut en conséquence déchargée par le Gouvernement de l'obligation qu'elle avait prise par la déclaration précitée de 1903 ; l'étalon-or fut sacrifié. La situation créée de ce chef continua jusqu'au commencement de l'année 1925 quand la Hollande, en même temps que la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Indes Néerlandaises, revint à l'étalon-or. Le 29 avril 1925 l'interdiction d'exporter de l'or, datant de 1914, fut levée ; en même temps la déclaration de la Nederlandsche Bank de 1903 reprit sa valeur, avec la restriction toutefois que la Banque n'est pas obligée de fournir de l'or pour l'exportation vers les pays dans lesquels il n'existe aucune obligation pour la Banque d'émission de mettre également de l'or à la disposition de l'exportation en cas de baisse du change en dessous du point d'exportation de l'or.

C'est ainsi que l'étalon-or fut rétabli en Hollande après une interruption de près de 11 ans. Le régime établi alors est dans ses principes semblable au régime monétaire tel qu'il existait avant la guerre dans les Pays-Bas. En ce qui concerne l'application, la politique de la Nederlandsche Bank s'est développée plus qu'autrefois dans le sens d'un étalon-or de change sous l'influence de circonstances considérablement modifiées. C'est ce que nous expliquerons dans ce qui suit.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, déjà avant 1914 la Nederlandsche Bank avait l'habitude, lorsque le cours des changes approchait du point d'or supérieur, de livrer des chèques sur l'étranger. Ceci se faisait alors dans une mesure très restreinte. Pendant les 5 années qui précédèrent immédiatement la déclaration de la guerre, le portefeuille d'effets étrangers de la Nederlandsche Bank ne comptait en moyenne pas plus de 15 millions de florins et les soldes auprès de ses correspondants étrangers étaient d'une importance encore moindre. Il est clair qu'avec ces moyens relativement limités aucune politique de devises énergique et active ne pouvait être poursuivie. Depuis la guerre la situation de la Banque à ce point de vue s'est complètement transformée. En premier lieu, il faut tenir compte de la révision de la loi sur la Banque, qui contenait jusqu'en 1919 la stipulation exceptionnelle que l'ensemble des sommes placées par la Nederlandsche Bank en effets étrangers ne pouvait dépasser le montant de l'encaisse métallique disponible pendant plus de 14 jours. La veille du rétablissement de l'étalon-or, c'est-à-dire fin mars 1925, la Banque disposait déjà d'un portefeuille étranger de 130 millions de florins, tandis que les avoirs chez des correspondants étrangers se montaient temps et l'été de 1925, la Banque renforça encore d'environ 90 millions de florins ses avoirs à l'étranger, en avoirs à l'étranger d'environ 90 millions de florins, en exportant pour son propre compte des montants considérables d'or vers New-York et Londres. Ceci fut fait en ordre principal parce que l'encaisse-or de la Banque pouvait être considérée alors comme dépassant les besoins et que cet or pourrait être d'une plus grande utilité pour les besoins mondiaux d'or dans les caves d'autres grandes banques d'émission, en Angleterre et aux Etats-Unis. La Nederlandsche Bank a ainsi déjà fait en 1925, de son propre mouvement, une chose qui aujourd'hui est préconisée de divers côtés comme une politique nouvelle : c'est-à-dire que des pays qui possèdent une quantité d'or plus grande que celle nécessaire pour la poursuite de leur politique de l'or, devaient se départir de cet excédent au profit d'autres pays qui sont encore occupés à l'établissement d'un étalon-or; cependant en 1925 et dans les années suivantes, la manière de procéder de la Nederlandsche Bank a soulevé des critiques dans différents pays et n'a par contre rencontré que peu de considération.

L'un et l'autre fait ont rendu la Banque capable de poursuivre beaucoup mieux qu'auparavant la

politique d'étalon-or de change, et elle n'a pas manqué de faire usage de cette faculté. Tout comme avant-guerre la Banque délivre des chèques ou des transferts télégraphiques sur les pays à étalon-or, aussitôt que le cours des changes sur ces pays commence à approcher du point d'exportation de l'or. Cependant ceci peut s'accomplir sur une échelle beaucoup plus grande; la Banque est ainsi en situation de protéger son encaisse-or d'une manière beaucoup plus efficace contre des exportations indésirables. D'un autre côté, en cas de baisse du cours des changes sur des pays à étalon-or, la Banque intervient assez souvent comme acheteur de devises étrangères, notamment pour reconstituer son stock d'effets étrangers et d'avoirs quand ceux-ci ont diminué par des sorties répétées, parfois aussi pour éviter un afflux non désirable d'or. Un bon exemple pour préciser les principes de la Nederlandsche Bank dans le domaine de la politique de devises est donné par les événements aux cours des premiers mois de l'année 1929. Pendant la seconde moitié de janvier, en février et pendant la plus grande partie de mars 1929, le cours du dollar à Amsterdam se maintint, pour des raisons qui ne doivent pas être examinées plus à fond ici, d'une manière permanente à un niveau très haut. A plusieurs reprises il atteignit le point d'exportation de l'or et comme la Banque dans les circonstances données ne désirait pas perdre beaucoup d'or, elle délivra, pendant cette période, des devises d'une manière presque ininterrompue. Le résultat fut que le montant global des avoirs étrangers de la Banque (effets étrangers et avoirs en compte), qui au 31 décembre 1928 s'élevait à environ 254 millions de florins descendit peu à peu à 188 millions de florins le 18 février 1929, à 105 millions de florins le 18 mars et à 95 millions de florins le 23 mars 1929. En fait le recul est encore beaucoup plus grand que celui qui ressort de ces chiffres, car dans les sommes mentionnées en dernier lieu était compris un montant d'environ 44 millions de florins en dollars que la Banque avait entretemps été obligée d'acheter pour le Gouvernement hollandais en vue du paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt en dollars 6 p. c. 1923, série C.

En relation avec la forte baisse de ses avoirs étrangers la Banque avait déjà de son propre mouvement exporté vers le milieu de mars environ 24 millions d'or à Londres afin de pouvoir, en cas de nécessité, les transformer immédiatement en devises étrangères et pour reconstituer de cette manière ses avoirs étrangers. Le 22 mars 1929 une transformation partielle dut être décidée. La Banque y vit une raison pour hausser à partir du 25 mars 1929 son taux d'escompte de 1 p. c.; le taux d'escompte des traites qui était depuis le 13 octobre 1927 de 4 1/2 p. c. était porté à 5 1/2 pour cent. Cette hausse n'avait pas son fondement dans la situation du crédit interne ou dans le mouvement de la circulation fiduciaire, aucun des deux ne donnant lieu à aucune inquiétude. Elle est attribuable entièrement à la diminution du stock de devises (qui amena enfin

une sortie d'or). Ce mouvement provenait du désir de placer les fonds disponibles à New-York, où l'on pouvait obtenir un intérêt beaucoup plus élevé en prêtant de l'argent à court terme. La hausse du taux de l'escompte a d'ailleurs eu un effet très salubre. Le cours du dollar commença presque immédiatement à reculer et se tint pendant les mois suivants à un niveau qui permit à la Banque de reconstituer de nouveau assez rapidement ses avoirs étrangers par l'achat de devises. Au 6 mai 1929 la somme des effets et avoirs à l'étranger se montait à 158 millions de florins, le 27 mai le chiffre était de 188 millions de florins et le 15 juillet il était monté à 207 millions de florins. La modification du taux de l'escompte avait ainsi été en fait « very effective ».

Il est intéressant de remarquer que ces modifications brusques du montant des avoirs étrangers n'ont provoqué que des mouvements assez restreints des billets en circulation. Ces oscillations n'étaient pas plus fortes que l'augmentation normale qui a lieu à la fin de chaque mois. Si l'on fait abstraction de ces hausses habituelles et régulières à la fin des mois et des trimestres, le montant des billets en circulation est même resté très stable pendant les derniers temps. Ceci indique d'une part qu'il ne peut être question d'aucune inflation des moyens de paiement, d'autre part que ce mouvement ne devait avoir aucune influence sur le niveau général des prix, bien qu'en fait il y ait eu des modifications sensibles dans le niveau des prix.

Il est au surplus très intéressant de noter que le portefeuille intérieur a subi des modifications qui en

ampleur sont sensiblement les mêmes que celles du portefeuille d'effets étrangers, mais en sens inverse de telle manière que les deux s'annulent. A une baisse des avoirs étrangers correspond presque régulièrement dans ces derniers temps une hausse du même ordre de grandeur du portefeuille intérieur et vice versa. Ces deux postes ont réciproquement agi comme des régulateurs en ce sens que les modifications du portefeuille d'escompte n'ont entraîné ni une restriction ni une augmentation des moyens de paiement.

\* \* \*

La politique des devises-or expliquée ci-dessus est, pour la Nederlandsche Bank, une arme puissante pour la protection de son encaisse-or, qui a en conséquence montré une merveilleuse mesure de stabilité. Dans l'ensemble la position de la Banque est très forte; d'après la situation hebdomadaire du 23 septembre 1929, la somme des engagements à vue (billets en circulation et soldes en comptes courants) se montait à 819 millions de florins. D'après les dispositions légales ce montant doit être couvert à raison de 40 p. c. au moins par des monnaies et des métaux monétaires. En fait, la couverture métallique se montait largement à 56 pour cent. Si l'on comprend les devises dans la couverture métallique (ce qui ne se fait pas selon les prescriptions existant en Hollande) on arrive à une couverture de près de 83 p. c. des engagements à vue.

## LES FINANCES LOCALES EN BELGIQUE.

par M. Fernand Baudhuin,  
Professeur à l'Université de Louvain.

### IV.

#### OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS.

Le moment est venu de développer et de coordonner les observations qui se dégagent de l'examen des finances communales en Belgique. La plupart de ces observations ont déjà été faites sommairement dans les trois articles précédents, mais il n'est pas inutile d'y revenir.

#### I.

Les communes belges, qui disposaient d'un total de 143 millions de recettes d'origine fiscale en 1912, étaient parvenues en 1928 à 1,390 millions de francs-papier, malgré tous les allègements que leur avaient assurés la législation nouvelle et la dépréciation monétaire. Toute rectification faite, la charge fiscale imposée par les communes est au coefficient-or 2,7 et au coefficient-papier 18,5.

Malgré cette augmentation, nos communes se plaignent, ou plutôt certaines communes très importantes se plaignent. Comment expliquer cette situation ?

Tout d'abord, par le fait que les autres revenus se sont avérés peu extensibles, ou qu'on ne les a pas sollicités suffisamment. Les revenus des capitaux immobiliers se sont très lentement et incomplètement valorisés ; des contrats à long terme, avec des concessionnaires par exemple, n'ont été que peu — ou point — adaptés à la dépréciation monétaire.

Normalement, les redevances exigées des transports publics n'ont pas été relevées dans la mesure où le comportait la chute du franc. L'entretien de la voirie dont elles étaient la compensation a dû être supporté par les recettes ordinaires d'impôts. Il y a donc là une certaine atténuation de la charge fiscale, qui se traduit par des tarifs de transports en commun moins élevés.

Nous avons constaté que les communes avaient des revenus parfois assez importants de créances libellées en francs, qui se sont avilies comme tout avoir de ce genre. Le bénéfice que les municipalités ont réalisé sur le service de leur dette, jadis en francs-or, ne peut donc être considéré comme dépourvu d'une certaine compensation, toute partielle d'ailleurs et leur laissant un profit considérable.

L'une des causes de la mauvaise situation budgétaire des communes réside dans le retard avec lequel elles perçoivent leur part dans le principal des impôts d'Etat, et le montant produit par leurs additionnels. Non seulement la perception est différée, mais les communes ignorent ce qu'elles auront à toucher. Nous avons établi nos calculs en nous basant sur les recettes réelles, d'après les encaissements effectués par l'Etat : mais les budgets, et même certains comptes, ne portent

en recette que des sommes très inférieures, d'après des prévisions appelées à être largement dépassées par les faits. Bref, la situation des communes est meilleure que leurs administrateurs ne le pensent ; il leur est versé après un très long retard d'énormes arriérés, qui constituent en quelque sorte de l'argent trouvé et qui sont aisément dépensés.

Nous avons assisté à la petite comédie que voici. Un conseil communal constatant les plus-values inattendues des exercices précédents, escompte des recettes identiques, et s'abstient de voter de nouveaux impôts. Son budget lui revient, infirmé par la Députation permanente, à cause d'un excès d'évaluation ; le conseil communal doit établir de nouveaux impôts, dont heureusement il diffère la perception. Un certain nombre de mois plus tard, les recettes parviennent, pléthoriques, et la Députation rejette un impôt auquel le conseil tenait, parce qu'il est superflu étant donné le boni budgétaire. Pareilles perturbations sont naturellement déplorables en se plaçant simplement au point de vue administratif.

En somme donc, les finances communales sont en meilleure situation que ne le croient les administrateurs municipaux, nous venons de le dire. Cette situation, en dépit de sérieux inconvénients, est naturellement rassurante. Voici une autre explication, qui est également favorable quoique à un degré moindre. L'accroissement de la population et de la richesse, surtout dans les grandes villes, doit normalement accroître les dépenses ; il est normal également que par suite de progrès de l'urbanisme les municipalités soient amenées à assainir et à embellir le territoire qu'elles administrent. Il en résulte une augmentation des dettes publiques qui ne doit pas « a priori » paraître extraordinaire ou inquiétante.

La troisième explication est beaucoup moins satisfaisante, d'autant plus que c'est la principale en l'occurrence. Il n'est pas douteux que beaucoup de communes n'ont pas gardé la mesure et que les augmentations de personnel ou de traitement ont été exagérées ; des dépenses somptuaires ont été faites en certains endroits.

L'électoratisme a naturellement plus de prise dans un corps restreint ; la compétence, la fermeté, la prévoyance, le souci de l'intérêt général sont parfois loin d'être pratiqués comme il le faudrait. D'autre part le système qui fait percevoir la plus grande partie des impôts communaux en même temps que ceux de l'Etat rejette sur ce dernier l'odieuse des taxations excessives. Le contribuable croit payer pour le pouvoir central, alors qu'il paye pour le pouvoir local ; le conseil communal n'a dès lors qu'à voter les dépenses.

Des abus sont commis également en matière de subsides. Il est parfois plus avantageux pour une com-

mune de construire un nouvel édifice — une école par exemple — que de faire réparer l'ancien; dans le premier cas, les subsides gouvernementaux peuvent dépasser la différence entre le coût de la construction et celui de la réparation.

## II.

Les administrateurs communaux insistent en faveur du retour à l'autonomie communale, que permettrait de répartir les impôts au gré du conseil, sans être soumis aux restrictions que nous avons dites à propos des additionnels. Il faut retenir de ce vœu la tendance à rendre au conseil communal la responsabilité de la taxation; la part dans les impôts d'Etat devrait disparaître, et ce qui est perçu pour les communes devrait l'être au moyen de feuilles ou d'avertissements spéciaux. Quant à supprimer toute restriction au droit de mettre des additionnels, nous estimons que ce serait une grave imprudence. Ce serait notamment permettre de grever certains contribuables au delà de toute équité; il importe de poser des règles et des limites au pouvoir de taxation. Certes, on dira que le conseil communal est toujours soumis au contrôle du pouvoir central, mais chacun sait combien ce contrôle est illusoire.

Le problème des finances locales se pose d'ailleurs dans d'autres pays qu'en Belgique. En Italie, notamment, les municipalités ont jadis abusé des facilités d'emprunts à l'étranger. Il en a été de même en Allemagne jusqu'en ces derniers temps; on sait que la ville de Berlin vient d'être placée sous tutelle, et que l'autorité supérieure a décidé l'arrêt d'un certain nombre de travaux dont la nécessité n'apparaissait pas.

La question des emprunts à l'étranger a été examinée Belgique, où les communes en quête de capitaux s'en étaient vu offrir, alors que le marché intérieur était rebelle à l'émission des valeurs à revenu fixe. Très sagement, les autorités financières ont condamné cette politique, et tout compte fait, les communes ont commencé, croyons-nous, à leur en savoir gré.

La première raison pour laquelle les emprunts à l'étranger ne se recommandent pas, réside dans la nécessité où l'on se trouve de freiner l'arrivée des devises étrangères en Belgique. Il y a un temps pour tout; celui où l'on devait souhaiter l'arrivée des livres et des dollars est passé, tout en pouvant revenir. Actuellement la Banque Nationale souhaite qu'il lui en soit présenté moins.

Ce n'est pas, notons-le, que les emprunts à l'étranger déterminent une arrivée définitive de devises. Lorsqu'une commune emprunte pour des travaux par exemple, elle occupe des forces productives qui ne travailleront plus pour l'exportation, de sorte que l'excédent des devises sera compensé par un déficit d'exportation. Après un certain temps, la situation initiale sera donc rétablie; mais pendant cette période transitoire, un supplément de billets aura dû être émis, ce qui aura eu peut-être une influence sur les prix.

D'un autre côté, il n'est pas douteux que notre dette extérieure, sans être inquiétante, est plus considérable qu'on ne le souhaiterait. On s'efforce de l'amortir le plus rapidement possible; il serait déraisonnable d'aller l'accroître indirectement par des emprunts communaux.

Mais la raison pour laquelle, à notre avis, on a eu raison d'empêcher les communes de contracter des dettes à l'étranger, se rattache à ce que nous avons dit plus haut. Il est mauvais que les municipalités empruntent trop facilement; elles se lancent dans des travaux somptuaires dont des générations entières supporteront les frais.

C'est surtout vrai en un moment où le coût des emprunts à l'étranger, quoique moindre qu'en Belgique, demeure très lourd. Au taux d'intérêt s'ajoutent des primes de remboursement, des commissions diverses, des impôts sur les revenus, qui finalement portent la charge un niveau très élevé.

Tôt ou tard le taux des prêts à long terme s'abaissera en Belgique. Le souvenir de la dépréciation monétaire tout d'abord, l'attrait de la spéculation boursière ensuite ont détourné les Belges des placements à revenu fixe. Ils y reviendront, modérément peut-être, mais inévitablement. Actuellement la forte demande de prêts hypothécaires, conséquence du renouveau de la construction, absorbe tout le disponible, et tient le taux d'intérêt très élevé. Il est assez vraisemblable que la détente surviendra un jour assez vivement de ce côté.

Le marché des capitaux demeure désaxé, en Belgique plus encore qu'en France. Alors que le prix de l'argent à vue est extrêmement modéré entre 1 et 3 % *on call*, l'argent à long terme coûte 8 à 9 %. En Amérique, l'argent *on call* a sensiblement la même valeur qu'à terme, quand il n'est pas plus cher. Chez nous, le capital n'ose donc s'immobiliser ou s'employer, alors qu'en Amérique on se refuse à le laisser dormir; notre prudence, ou plutôt notre indécision, feront place tôt ou tard à une attitude plus féconde. La question se posera peut-être plus tôt qu'on ne le croit, étant donné le montant des capitaux liquides qui refluent actuellement vers l'Europe, à la suite de la liquidation des avances sur titres à **Wall Street**.

Bref, le moment d'emprunter sur le marché belge, et à des conditions normales, viendra tôt ou tard; en attendant il convient d'empêcher les communes de contracter à l'étranger des emprunts aux taux pratiqué ordinairement sur les grands marchés.

## III.

La nécessité d'une réforme des finances communales et provinciales est apparue depuis longtemps aux yeux du Gouvernement et du Parlement. Un avant-projet de loi est actuellement en élaboration, et a été soumis à une partie des intéressés; mais son examen et son vote ne paraissent pas imminents, et pour 1930 il a encore fallu prendre des mesures provisoires.

Le projet de la loi remédie à quelques-uns des défauts dont nous avons parlé, et il vise à rendre

dans une certaine mesure l'autonomie aux municipalités. Le procédé par lequel il sera mis un frein à leurs exagérations éventuelles n'apparaît pas encore dans le projet, qui à cet égard est incomplet dans son texte primitif.

Le projet prévoit que les provinces et les communes cesseront d'avoir part dans le principal des impôts auxquels elles peuvent établir des additionnels. C'est ainsi que désormais l'Etat n'aurait plus à partager avec elles le produit de la contribution foncière, de la taxe mobilière sur les capitaux investis, et de la taxe professionnelle sur les revenus des entreprises ou des professions libérales.

A titre de compensation, le projet décharge les communes de participations dans des dépenses d'intérêt plutôt général, notamment dans les pensions de vieillesse. D'autre part, la dotation du **Fonds des Communes** est sérieusement augmentée.

L'Exposé des motifs estime qu'au total le projet de loi assure aux communes et aux provinces une augmentation sensible de leurs ressources financières, c'est-à-dire que les dépenses dont on les exonère, jointes au supplément des recettes originaires du **Fonds des Communes** représentent plus que les participations qui leur sont retirées dans le principal de certains impôts. Toutefois cette comparaison est basée sur les prévisions pour 1929 et non sur les recettes effectives.

Sous réserve d'une limitation au droit d'établir des additionnels, on peut considérer ces dispositions comme satisfaisantes. Le rendement de la contribution foncière est appelé à augmenter fortement au cours des cinq années prochaines. Il importe que cette valorisation profite à l'Etat; les communes en tireront parti d'ailleurs du fait que le rendement de leurs additionnels croîtra en même temps.

#### IV.

Que faut-il penser de l'unification financière des grandes agglomérations? La question se pose surtout pour Bruxelles, qui ne constitue en somme qu'une seule ville de 815,000 habitants répartis en 13 communes; Anvers également ne forme qu'une agglomération avec Berchem et de Borgerhout.

Cette unification serait un grand progrès au point de vue financier, et surtout au point de vue administratif. Les règlements communaux sont trop souvent différents, voir même contradictoires en dépit d'un certain effort de coordination. Saint-Josse, qui ne s'étend que sur 113 hectares, possède sur son territoire la gare du Nord; Saint-Gilles, qui s'étend sur 250 hectares, possède la gare du Midi. On aura peine à démontrer que les problèmes que posent ces deux centres sont d'ordre purement local, et ne gagneraient pas à être résolus par une autorité dépassant les

cadres des conseils respectifs de ces deux faubourgs, si éclairés et si bien intentionnés soient-ils.

Au point de vue financier, il apparaît que la différence entre les impôts perçus, toute appréciée qu'elle soit lorsqu'elle est favorable aux contribuables de telle ou de telle commune, ne paraît pas entièrement justifiée. Les services que reçoivent les citoyens sont sensiblement équivalents; au surplus il n'est pas douteux que les dépenses que fait par exemple le centre de la ville profitent largement aux habitants des faubourgs. La centralisation financière aurait d'heureux résultats en ce qui concerne les travaux publics; des plans de plus grande envergure et de plus puissants moyens d'exécution pourraient être mis en œuvre. Le crédit de l'agglomération en serait fortifié. En ce qui concerne les services d'incendie, l'avantage apparaît nettement.

L'unification administrative et financière permettrait de disposer de personnalités de premier plan, ayant la compétence nécessaire à la direction de chacun des services importants. Une réduction appréciable, quoique non décisive, des frais d'administration pourrait également être obtenue.

Cette politique s'est imposée, en somme, dans tous les grands centres, et l'on ne voit pas bien comment Paris aurait pu se développer dans d'autres conditions. La ville de Luxembourg vient récemment d'absorber ses faubourgs ce qui a porté sa population de 25.000 à 55.000 habitants. On pourrait citer, par contre, l'exemple de Londres, où il existe, au-dessous du **County Council**, des bourgs métropolitains s'occupant des questions locales, et notamment de la taxation. Mais il est clair qu'une certaine décentralisation s'indique dans un territoire de quelque 30.000 hectares, peuplé de 4 1/2 millions d'habitants.

L'unification administrative et financière de Bruxelles (et d'Anvers) se fera encore longtemps attendre selon toute vraisemblance. Le particularisme n'est pas tout à fait mort, même à Bruxelles, et des questions de personnes se poseraient le cas échéant; il faut tenir compte également des situations politiques. Certaines communes plus économes et peu endettées verraient avec déplaisir le résultat de leur sage gestion fondu dans la masse. Il est de fait que les fusions comme celle-ci ne sont jamais parfaitement équitables.

Peut-être la solution serait-elle dans l'institution d'un conseil du Grand Bruxelles, qui recevrait une partie des attributions réservées aux communes, et finirait par reléguer celles-ci à l'arrière-plan. Si les circonstances amenaient la création d'une dixième province, on pourrait peut-être lui donner une constitution spéciale, destinée à permettre l'évolution dont nous venons de parler.

## LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA BELGIQUE.

En attendant d'être mis en possession des chiffres définitifs de notre commerce extérieur pour 1929, qui par suite de mises au point paraîtront avec un certain retard, il n'est pas sans intérêt d'examiner dès à présent les données disponibles pour les onze premiers mois de l'année.

**Tableau récapitulatif des importations et des exportations belges pendant les onze premiers mois des années 1928 et 1929 (1).**  
(Commerce spécial)

CATÉGORIES	QUANTITÉS		VALEURS	
	1928	1929	1928	1929
	Quint. métr.	Quint. métr.	Mille francs.	Mille francs
<b>IMPORTATIONS :</b>				
Animaux vivants.....	98.877	127.093	54.977	76.530
Objets d'alimentation, etc.....	29.601.974	31.830.946	(2) 6.198.421	6.594.226
Matières brutes, etc.....	322.351.264	366.660.432	15.647.155	17.011.419
Produits fabriqués.....	10.095.234	11.632.581	7.310.041	8.829.179
Or et argent non ouvrés, etc.....	321	55	106.985	82.795
Total .....	362.147.670	410.251.107	29.317.579	32.594.149
<b>EXPORTATIONS :</b>				
Animaux vivants.....	159.281	137.354	147.776	135.956
Objets d'alimentation, etc.....	8.467.527	7.948.352	2.301.880	2.299.215
Matières brutes, etc.....	167.621.422	163.683.755	9.464.576	9.773.354
Produits fabriqués.....	63.949.080	63.522.198	15.425.560	17.202.644
Or et argent non ouvrés, etc.....	886	814	65.591	59.447
Total .....	240.198.196	235.292.473	27.405.383	29.470.616

(1) D'après les cinq groupements établis par la Convention de Bruxelles du 31 décembre 1913.  
(2) Antérieur rectifié.

De la comparaison des données pour les onze premiers mois des années 1928 et 1929, il résulte que le déficit de la balance commerciale est passé de 1.912.196.000 francs à 3.123.533.000 francs.

A première vue cette constatation est assez peu encourageante et il convient d'y accorder quelque attention.

Voyons d'abord quel est le rapport des exportations aux importations :

	1928	1929
Janvier .....	84.4	86.7
Février.....	102.3	88.8
Mars .....	90.8	88.4
Avril .....	90.2	94.7
Mai .....	93.2	
Juin .....	94.0	97.7
Juillet .....	102.7	82.0
Août.....	90.8	82.9
Septembre .....	81.0	96.6
Octobre .....	102.7	88.7
Novembre .....	96.3	89.4
Moyenne ....	95.5 (1)	89.6

(1) Moyenne mensuelle pour 1928.

Le rapport est incontestablement moins favorable en 1929 qu'en 1928. Au cours de ces dernières années, ce rapport s'est modifié comme suit :

1912 .....	83 (1)
1913 .....	78 (1)
1924 .....	78
1925 .....	83
1926 .....	87
1927 .....	92
1928 .....	95.5
1929 (2) .....	89.6

L'année 1928 avait été exceptionnelle et le rapport pour 1929 apparaît comme très satisfaisant. Il convient, tout en souhaitant que le commerce extérieur de la Belgique se développe, comme doit se développer un facteur vital non seulement de sa prospérité mais de son existence, il convient, disons-nous, de ne pas retomber dans les erreurs mercantilistes et de ne pas s'alarmer parce que, comme celles de tous les vieux pays industriels, la balance commerciale de la Belgique apparaît comme déficitaire.

(1) Données rectifiées d'après M. Baudhuin.

(2) Onze mois.



Il ne faut pas oublier que la balance du commerce n'est qu'un des éléments de la balance des comptes dont l'état se traduit par les mouvements de l'or détenu par la banque centrale, la circulation du métal étant nulle dans le pays. Les importations d'or de notre banque d'émission ne figurent pas dans la statistique douanière, l'« or et l'argent non ouvrés » se rapportant à des opérations du commerce et de l'industrie privés. Mais les situations de la Banque Nationale de Belgique nous renseignent amplement :

Or en caisse au 3 janvier 1929 . . .	4.518.683.000 francs
Or en caisse au 2 janvier 1930 . . .	5.875.747.000 »
Accroissement en 1929 . . . . .	1.357.064.000 »

On notera que les devises de l'encaisse n'ont subi d'une année à l'autre que des changements négligeables et sont demeurées au niveau de 3.065 millions; c'est d'ailleurs un « *open secret* », comme disent les Anglais, que la Trésorerie dispose d'avoirs considérables à l'étranger.

Si donc la Banque a pu accroître ses réserves d'or de 1.356 millions en un an, sans entamer en rien ses devises, c'est que la balance des comptes de la Belgique présente un solde favorable substantiel.

Mais cette très rassurante constatation ne doit pas clore notre examen de la balance commerciale. Il peut nous fournir certaines indications d'ordre pratique.

En chiffres bruts, nous l'avons constaté, le déficit de la balance commerciale a augmenté de plus de 50 p. c. par rapport à 1928.

Cependant, **en valeur**, nos exportations ont passé de 27.405 millions à 29.470 millions, nos importations progressent de 29.317 millions à 32.594 millions. C'est donc le développement des importations, plus rapide que celui des exportations, qui explique l'accroissement du déficit.

Si nous examinons les quatre premières catégories du « Tableau récapitulatif » (importations) nous constatons que les animaux vivants et les produits alimentaires, les matières brutes et les produits fabriqués ont été importés en 1929 en quantités plus importantes qu'en 1928. Les données relatives au tonnage sont fort caractéristiques. De cet accroissement simultané, on peut conclure qu'en 1929 la Belgique, qui dépend de l'étranger pour ses subsistances et pour ses matières premières : minerais, pétrole, caoutchouc, huiles, textiles, bois, et en partie pour le charbon, a traversé une période de grande prospérité, nécessitant des achats accrus de produits bruts et permettant à la population d'intensifier sa consommation. Nous étudions, plus en détail, le problème de la consommation dans un autre article du présent fascicule.

Si nous nous référons aux statistiques de la production, nous voyons que la métallurgie a dû nécessairement accroître ses importations de minerai pour atteindre les hauts niveaux de production déclarés. Nous y reviendrons un peu plus loin.

D'autre part, l'importation de produits fabriqués n'a rien qui doive nous surprendre : tous les auteurs sont d'accord pour reconnaître que les nombreuses

émissions de capitaux des dernières années ont entraîné des immobilisations considérables en bâtiments, outillage fixe, etc. On sait que la Belgique est largement tributaire de l'étranger en ce qui concerne de nombreuses machines et machines-outil. Nous en avons cité des exemples à diverses reprises.

Dès lors, l'accroissement du capital fixe des entreprises devait entraîner un relèvement considérable des importations de produits fabriqués; il faut également considérer que le développement du bien-être a favorisé les importations de biens de consommation.

Mais le prix moyen de la tonne importée étant en légère diminution de 1928 à 1929, on se trouve confirmé dans la certitude que ce sont bien les importations de matières brutes qui ont joué le rôle principal.

Passons maintenant à un rapide examen des exportations : il est incontestable que si elles ont assez fortement augmenté en valeur, elles ont diminué en tonnage : cette remarque vaut surtout pour les produits fabriqués et les matières brutes. L'ajustement des prix belges à l'exportation se poursuit donc, tandis que l'augmentation de la consommation (immobilisations nouvelles, consommation directe) restreint le disponible exportable. Mais on peut également faire remarquer que l'exportation peut s'être réduite par suite du relèvement des prix. Il est bien difficile de se prononcer à cet égard.

Examinons maintenant plus en détail les différents postes de la statistique douanière (voir page suivante).

On sait combien il est difficile d'établir les règles de l'élaboration de tableaux résumant l'activité du commerce extérieur d'un pays donné. Si les données satisfont l'administration fiscale, elles ne peuvent aider l'économiste. Si, au contraire, elles comblent les vœux de ce dernier, elles ne fournissent pas d'indications précises aux commerçants spécialisés, et ainsi de suite. Les différents points de vue se heurtent sans se concilier. Les statistiques ci-dessus sont insuffisantes au point de vue économique et cependant elles comportent 21 rubriques, nombre considérable que peu d'administrations des douanes livrent à une publicité rapide. Cependant, il aurait été souhaitable que le charbon, par exemple, fit l'objet d'une section spéciale et que dans « les produits du règne végétal » ainsi que dans les « produits de l'industrie textile » on distinguât mieux les données relatives aux matières premières : jute, coton. Mais ces critiques ne présentent pas une importance considérable, elles soulignent des causes d'erreur. C'est ainsi que dans la section 11. Caoutchouc, ne sont pas renseignées les importations du caoutchouc brut qui figurent à la section 2. Produits du Règne végétal.

Nous laisserons actuellement de côté, pour les traiter à part, les données relatives à l'alimentation (sections 1. et 4.)

Ce qui nous frappe tout d'abord, dans les tableaux, c'est l'important accroissement du tonnage des importations de produits minéraux et la diminution des exportations de ces mêmes produits.

C'est du commerce du charbon que provient pour une large part, cette substantielle modification.

**Tableau récapitulatif**  
des importations effectuées pendant les onze premiers mois des années 1928 et 1929.  
(Commerce spécial.)

SECTIONS	Quantités		Valeurs	
	1928	1929	1928	1929
	Tonnes	Tonnes	Mille francs	Mille francs
1. Animaux vivants, etc. ....	372.086	404.857	4.446.521	4.367.012
2. Produits du règne végétal ....	3.363.908	3.501.250	7.625.379	7.536.707
3. Produits minéraux ....	27.965.465	32.037.388	5.574.472	6.438.226
4. Produits des industries alimentaires, etc. ....	386.394	423.172	1.239.533	1.416.665
5. Produits chimiques et pharmaceutiques, etc. ....	624.972	638.472	953.737	977.165
6. Cires de toute espèce, ouvrées; savons, etc. ....	4.356	4.839	30.782	35.297
7. Cuirs et pelleteries, etc. ....	3.176	3.961	384.312	380.686
8. Produits de l'industrie textile ....	45.113	47.252	1.857.628	2.041.379
9. Vêtements, lingerie, etc. ....	8.956	9.194	204.051	253.147
10. Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège ....	1.771.418	1.899.695	1.218.101	1.467.745
11. Caoutchouc, etc. ....	4.659	5.562	156.117	171.870
12. Papier et ses applications ....	236.217	255.251	596.555	681.175
13. Ouvrages en pierres, etc. ....	205.000	300.841	163.716	223.976
14. Verre et ouvrages en verre ....	19.685	25.815	59.760	73.102
15. Métaux, etc. ....	1.068.952	1.286.079	2.302.454	3.171.810
16. Machines, engins mécaniques, etc. ....	89.448	116.624	1.466.814	2.001.590
17. Véhicules autres que pour voies ferrées ....	36.166	53.099	654.543	885.395
18. Horlogerie, etc. ....	657	695	76.343	97.941
19. Instruments de musique ....	971	1.396	47.737	70.619
20. Armes ....	185	1.201	8.799	12.541
21. Compositions diverses ....	6.973	8.459	250.225	290.101
<b>Totaux</b> .....	<b>36.214.757</b>	<b>41.025.102</b>	<b>29.317.579</b>	<b>32.594.149</b>

**Tableau récapitulatif**  
des exportations effectuées pendant les onze premiers mois des années 1928 et 1929.  
(Commerce spécial.)

SECTIONS	Quantités		Valeurs	
	1928	1929	1928	1929
	Tonnes	Tonnes	Mille francs	Mille francs
1. Animaux vivants, etc. ....	170.670	169.953	2.955.230	2.978.530
2. Produits du règne végétal ....	909.463	779.551	1.903.672	1.711.084
3. Produits minéraux ....	13.660.836	13.409.932	2.108.443	2.341.343
4. Produits des industries alimentaires, etc. ....	246.887	241.981	828.860	840.679
5. Produits chimiques, etc. ....	1.758.206	1.821.238	1.096.660	1.336.110
6. Cires de toute espèce, etc. ....	6.656	6.172	34.739	33.690
7. Cuirs et pelleteries, etc. ....	14.541	12.328	871.234	818.431
8. Produits de l'industrie textile ....	134.092	134.870	3.887.036	3.819.072
9. Vêtements, lingerie, etc. ....	12.502	14.933	582.158	602.132
10. Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège ....	189.216	210.404	354.755	368.315
11. Caoutchouc, etc. ....	6.803	8.455	262.438	324.328
12. Papier et ses applications ....	74.675	73.855	454.128	501.388
13. Ouvrages en pierres, etc. ....	1.846.871	1.287.949	2.503.400	2.659.342
14. Verre et ouvrages en verre ....	344.399	375.564	1.172.948	1.382.005
15. Métaux et ouvrages en métaux ....	4.410.589	4.723.206	6.141.022	6.992.119
16. Machines, engins mécaniques, etc. ....	176.836	183.106	1.179.556	1.324.716
17. Véhicules autres que pour voies ferrées ....	28.160	42.225	492.433	721.663
18. Horlogerie etc. ....	173	209	8.790	10.339
19. Instruments de musique ....	172	175	5.349	6.369
20. Armes ....	1.376	1.533	129.693	153.443
21. Compositions diverses ....	26.687	31.601	432.839	545.518
<b>Totaux</b> .....	<b>24.019.810</b>	<b>23.529.240</b>	<b>27.405.383</b>	<b>29.470.616</b>

**Houille, coke et agglomérés.**

	Importations		Exportations	
	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois 1928 .....	10.766.852	1.620.512	5.316.417	891.438
11 premiers mois 1929 .....	13.561.645	2.090.908	4.807.580	918.832

Les importations de charbon, augmentant en un an de 30 p. c. environ, sont dues à la grande activité industrielle. Cependant, on est un peu surpris de constater que, dans l'ensemble, les importations de minerais ne marquent qu'une faible progression, malgré le développement de la production d'acier. Ceci semble indiquer que, d'une façon générale, l'industrie des métaux non ferreux, sur laquelle on ne possède d'ailleurs que des renseignements tout à fait insuffisants, doit traverser une période assez difficile. La baisse des prix des métaux non ferreux sur les marchés mondiaux et les dissensions qui ont amené la dissolution du cartel du zinc confirment d'ailleurs cette impression. Mais il faut également tenir compte du fait que les métaux non ferreux sont de plus en plus embarqués à destination des pays transformateurs, après avoir subi un premier usinage qui leur fait perdre leur qualité statistique de « produits minéraux ».

**Importations de minerais.**

**(Aluminium, antimoine, arsenic, cuivre, étain, fer, manganèse, plomb, zinc.)**

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	13.305.390	1.152.282
11 premiers mois de 1929 ....	13.892.850	1.238.448

D'autre part, l'importation de métaux, de machines et d'automobiles s'est remarquablement accrue. En revanche, nos exportations de ces produits se sont non moins fortement développées. Il en est de même de l'exportation des armes.

L'exportation de locomotives fournit des chiffres particulièrement intéressants, le tonnage ayant plus que doublé et le prix n'étant pas loin d'avoir triplé. Par contre, l'exportation des wagons et voitures de chemins de fer se fait dans des conditions assez peu favorables. Si le tonnage exporté marque une légère progression, les valeurs déclarées tombent de 211 à 208 millions de francs. Ceci confirme partiellement les plaintes des dirigeants des ateliers de construction, qui soulignent les difficultés suscitées par la concurrence. Si nos ateliers demeurent bien occupés, ce n'est qu'au prix de sacrifices sur les prix.

**Exportations de wagons de chemins de fer.**

(Voyageurs et marchandises)

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	42.054	211.297
11 premiers mois de 1929 ....	45.681	208.673

**Exportations de locomotives.**

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	1.957	15.473
11 premiers mois de 1929 ....	4.465	43.670

Nous sommes de gros exportateurs de produits de la grande industrie chimique et nous avons encore fait des progrès en 1929, alors que dans le même temps nos importations augmentaient aussi.

Le ralentissement de notre industrie du cuir se traduit par une diminution sensible de nos importations, tombant de 14.000 à 12.000 tonnes; par contre, le développement de l'industrie caoutchoutière devenue exportatrice, se marque à la fois par l'accroissement des importations de matières brutes et par celui des exportations qui passent de 4.659 tonnes à 5.562 tonnes. Ce sont principalement les exportations de pneus qui déterminent cette progression.

**Importations de caoutchouc brut.**

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	8.917	132.725
11 premiers mois de 1929 ....	10.426	150.463

On sait que l'industrie textile traverse une période critique depuis près de deux ans. Nous avons jugé utile de relever les importations des principales matières brutes : coton, laine, lin et jute.

### Importations de coton (brut ou égrené).

	Quantités Tonnes.	Valeurs Mille francs.
11 premiers mois de 1928 ....	80.951	834.920
11 premiers mois de 1929 ....	81.375	826.484

### Importations de laine brute.

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	55.851	1.219.855
11 premiers mois de 1929 ....	68.340	1.300.529

### Importations de lin (brut, en paille ou teillé).

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	227.795	418.098
11 premiers mois de 1929 ....	194.264	408.729

### Importations de jute (brut, en brins ou teillé).

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	32.940	157.868
11 premiers mois de 1929 ....	30.583	151.678

Les importations de coton sont restées stationnaires en tonnage, les prix étant en baisse; les importations de lin et celles de jute se sont assez sensiblement réduites; au contraire, les importations de laine brute ont augmenté de 20 % environ, avec des prix considérablement inférieurs à ceux de 1928. Les mouvements des prix du coton et de la laine permettent, incidemment, de confirmer par un exemple pratique la baisse des prix de gros dans le monde.

Quant aux exportations de produits de l'industrie textile et du vêtement, elles ont subi une légère progression. Les producteurs, cependant, se plaignent de la crise et le travail à double équipe est de moins en moins pratiqué. Cette contradiction n'est qu'apparente: notre industrie textile est outillée pour travailler à un rythme beaucoup supérieur à celui auquel elle est contrainte en ce moment et nous avons signalé, à plusieurs reprises, d'après des documents officiels, que le nombre de broches et de métiers avaient crû hors de proportion avec le développement du marché.

L'activité de l'industrie du bâtiment se marque par l'augmentation de 50 % des importations d'ouvrages en pierres et l'on sera frappé par la hausse considérable des prix des bois importés dont le tonnage a, par ailleurs, diminué.

### Importations de bois brut.

	Quantités Mètres cubes.	Valeurs Mille francs.
11 premiers mois de 1928 ....	1.102.552	215.998
11 premiers mois de 1929 ....	1.049.256	249.546

L'industrie du papier a été extrêmement active en 1929, mais au cours des derniers mois, les fabricants se sont plaints des difficultés rencontrées à l'exportation. En effet, celles-ci sont tombées de 74.675 tonnes à 73.855 tonnes. Les importations de matières premières ont évolué comme suit:

### Importations de pâte de bois.

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	141.539	200.545
11 premiers mois de 1929 ....	146.586	210.674

### Importations de bois en grume pour la fabrication des pâtes de papier.

	Quantités Mètres cubes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	65.467	8.924
11 premiers mois de 1929 ....	45.085	9.310

Les importations de pétrole et d'huiles industrielles ont fait un nouveau bond en 1929. Le pays en est tributaire de l'étranger pour une somme qui, pour l'année 1929, atteindra environ 850 millions de francs.

### Importations de pétrole.

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	290.202	334.443
11 premiers mois de 1929 ....	321.801	443.000

### Importations d'huiles industrielles.

	Quantités Tonnes	Valeurs Mille francs
11 premiers mois de 1928 ....	94.012	284.058
11 premiers mois de 1929 ....	99.022	348.029

Nous ne pousserons pas plus loin cette revue de notre commerce extérieur.

L'expérience nous apprend que, pour en faire une étude scientifique complète, le temps à y consacrer serait si considérable que les résultats obtenus perdraient toute actualité et que pareil travail ne peut être entrepris que pour une période de temps considérable : 25 ou 50 ans par exemple.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, s'il est utile de suivre l'évolution immédiate de notre commerce exté-

rieur, la comparaison d'un nombre réduit d'années est assez stérile car il n'est pas possible, alors, de faire la part des tendances constantes, d'une part, et des événements fortuits, de l'autre.

Mais il est parfois de quelque intérêt de confirmer par l'examen des statistiques du commerce extérieur, le résultat des observations faites dans le courant de l'année sur la production et la consommation. C'est surtout à ce travail de comparaison que nous nous sommes attachés.

## LE COMMERCE, LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES.

L'étude que l'on trouvera ci-dessous complète l'article qui précède. Il traite spécialement des produits de l'agriculture et des industries alimentaires. Nous nous sommes appliqués surtout à comparer les données statistiques avec les faits recueillis au cours de nos chroniques sur l'activité de la Belgique en mettant parfois en lumière l'intérêt de certains problèmes d'une portée plus générale. L'examen des postes relatifs à l'agriculture et à l'alimentation, qu'il convient de traiter ensemble, confirme la thèse de M. le professeur Baudhuin, exposée ici même (1) : les conditions moyennes de vie, qui s'étaient déjà améliorées au cours des années 1927 et 1928, ont suivi la même progression en 1929. On peut également constater qu'au point de vue des exportations de légumes, résultat d'une initiative assez récente du Boerenbond, la situation est en apparence moins bonne en 1929 qu'en 1928. Enfin, le dépouillement des postes relatifs aux produits de luxe d'alimentation : conserves, sauces, etc., confirme nettement l'impression que l'on retire d'un examen attentif de la publicité en Belgique et de la présentation des étalages : Les « marques » étrangères, pour de nombreux produits, font des progrès dans la clientèle belge.

A l'amélioration des conditions de vie de la population, ne correspond pas encore une évolution visible des industries chargées de fournir les produits que demandent les consommateurs. Dès lors, l'accroissement du bien-être a pour conséquence que les produits anglo-saxons, allemands et français, mais surtout les premiers, trouvent un marché toujours plus large en Belgique.

Pourquoi les industriels belges ne répondent-ils pas à l'élargissement du marché pour les « consumers' goods » de qualité supérieure en développant la capacité de production de leurs entreprises ? Une explication satisfaisante présenterait une grande importance, en effet, elle apporterait une solution à de nombreux problèmes pratiques, agités tous les jours dans les milieux de la production ; en outre, elle répondrait à des préoccupations plus lointaines et d'ordre théorique. On peut tenter d'esquisser une explication.

Il va de soi qu'il faut écarter les accusations d'incapacité et d'imprévoyance, tant du côté patronal que du côté ouvrier ; l'orientation immédiate des chefs d'entreprises varie fortement d'un pays à l'autre, par suite de nécessités contingentes et des conditions locales, mais en dernière analyse cette orientation est conditionnée par la recherche du profit maximum et, par conséquent, quelle que soit la structure industrielle, on peut dire que si la fabrication et la vente de « consumers' goods » fournissait un profit équivalent à l'ex-

portation des rails et des cotonnades, la Belgique serait déjà dotée d'entreprises *ad hoc*.

Il semble que les explications les plus acceptables doivent être recherchées dans l'évolution du marché intérieur, et nous prendrons, à titre d'exemple, les conserves de poisson, de viande, de fruits et de légumes d'origine anglo-saxonne. La démonstration vaudrait d'ailleurs également pour les rasoirs de sûreté, les dentifrices, les parfums, les brosses à dents, etc., et peut-être pour des produits de luxe : aspirateurs, appareils frigorifiques et automobiles de très grande série.

Les produits alimentaires anglo-saxons, dont la vogue s'accroît chez nous, sont fabriqués outre-mer par des entreprises géantes, et qui font preuve de tendances monopolisatrices dans leur pays d'origine. Ces entreprises jouissent d'un marché homogène énorme, constitué par les diverses communautés anglo-saxonnes dispersées dans le monde et où les modes de vie favorisent l'emploi croissant de produits alimentaires standardisés et de haute qualité. La Belgique, comme divers pays continentaux, constitue pour ces entreprises géantes, un marché accessoire pour l'écoulement d'un surplus ; ce qui est le rôle légitime de l'exportation pour les pays qui, mieux dotés par la nature que la Belgique, ne doivent exporter que leurs excédents et non point un pourcentage considérable de leur production. Pour la Grande-Bretagne, obligée d'exporter comme la Belgique, la situation n'est pas la même que pour ces nations, bien que, en ce qui concerne les produits alimentaires leur exportation ne porte que sur un surplus ne trouvant preneur à l'étranger que dans des milieux sociaux possédant des goûts analogues à ceux des consommateurs britanniques.

Tenant compte de ce qui précède, on constate de suite que, en réalité, le marché belge des produits en cause demeure fort étroit bien que la consommation se soit rapidement développée et que, jusqu'à présent, ce marché est intéressant surtout pour des producteurs étrangers ayant ailleurs de larges débouchés. Par conséquent les producteurs belges auraient de terribles difficultés à surmonter pour conquérir leur propre marché. Il faut ici tenir compte : 1° de l'influence de la mode ; 2° des préférences de la clientèle pour des produits connus, de qualité invariable et, il faut le reconnaître, supérieure ; 3° du rôle joué par une excellente publicité.

Il est donc logique que les entrepreneurs ne s'aventurent encore qu'avec prudence dans le domaine des « consumers' goods ». On comprend aussi que les capitaux qu'il y attirent soient encore peu nombreux.

Il reste à savoir si l'amélioration des conditions de vie se poursuivra de manière telle que le marché belge justifiera l'investissement de capitaux dans une in-

(1) Bulletin n° 6, vol. 1, 1929, page 213.

industrie nationale et si, dans cette hypothèse, il sera alors possible d'éliminer les produits des grandes entreprises étrangères.

D'autre part, il faut également considérer les ressources naturelles de la Belgique et les possibilités qu'elles offrent aux transformateurs de denrées alimentaires. Nous serons toujours tributaires de l'étranger pour des poissons tels que : le saumon fumé, l'anguille fumée, des crustacés comme le homard, le crabe et les crevettes en boîte. Il est naturel que les conserves et sauces de tomates continuent à nous arriver d'Italie et de Californie, pays qui jouissent d'un climat dont, hélas, la Belgique n'est que fort rarement favorisée.

Et il en va de même pour quantité de conserves dont la Belgique ne fournit la matière première que de façon intermittente ou incomplète. Inutile de dire qu'il en est ainsi pour tous les produits exotiques.

Mais ceci n'empêche pas de relever des anomalies apparentes : nous exportons du hareng et des esprotts frais en Allemagne qui nous envoie des quantités de ces poissons transformés en conserves coûteuses. Notre pays, célèbre pour ses asperges, voit se développer les importations d'asperges californiennes en boîtes. Cependant, comme il n'y a pas d'anomalies réelles ni de paradoxes dans la vie économique et que nous ne nous laissons arrêter par les apparences que par la faiblesse de nos moyens d'investigations, on doit essayer de trouver des explications. Et, dans le cas des harengs, par exemple, nous devons recourir à celle du marché : les coûteuses conserves allemandes ont pour elles le marché très large du Reich, plus les marchés plus étroits des pays importateurs où le goût des produits allemands n'est pas généralisé. Ces pays importateurs pourraient-ils créer de toutes pièces, et mener au succès, des industries concurrentes éliminant les produits étrangers; la clientèle intérieure suffirait-elle? Il est permis d'en douter.

Ceci ne veut nullement dire que l'on ne verra jamais se créer des industries dispensant la Belgique de recourir à l'étranger pour une partie importante de son alimentation, mais il faut que concordent les conditions du marché et des matières premières. Tel semble être le cas pour l'industrie des confitures : la consommation intérieure se développe et l'amélioration progressive des vergers, augmentant la quantité et la qualité des fruits, ouvre des perspectives favorables aux confitureries. Il est, d'autre part, incontestable que la qualité des confitures belges s'améliore et que, l'emploi croissant des femmes mariées dans l'industrie et le commerce ainsi que l'évolution des conditions de la vie familiale, tendent à contrarier la coutume de préparer dans le ménage les conserves de fruits. Il en va de même pour certains légumes.

A l'appui des tentatives d'explication d'une évolution très intéressante, nous donnerons quelques chiffres comparatifs :

	Onze mois	
	1928	1929
<b>IMPORTATIONS :</b>		
(Quantités en tonnes)		
Pâtes alimentaires.....	1.694	2.060
Saucisses.....	704	946
Viandes conservées.....	2.079	3.467 (1)
Conserves de poissons.....	18.744	25.218 (2)
Poissons en boîtes.....	5.654	8.953 (3)

(1) On remarquera tout spécialement l'accroissement des importations en provenance des Etats-Unis : 717 tonnes en 1928, 1.974 tonnes en 1929.

(2) Exportations : 1928, 1.024 tonnes; 1929, 1.972 tonnes.

(3) Exportations : 1928, 831 tonnes; 1929, 420 tonnes.

Pour les confitures, nous avons les chiffres suivants :

	Onze mois	
	1928	1929
Confitures (importations).....	687	546
Confitures (exportations).....	302	410

Nous avons, un peu arbitrairement, d'ailleurs, groupé certaines rubriques et nous en avons négligé d'autres. Cette méthode serait fortement critiquable s'il s'agissait d'une étude détaillée sur notre commerce extérieur. En fait, nous n'avons, dans la présente chronique, d'autre but, que de mettre en relief des tendances générales, dont la connaissance peut présenter un intérêt immédiat.

\* \* \*

Les importations de bière méritent de retenir notre attention :

	Onze mois	
	1928	1929
<b>Bières en cercles :</b>		
(En hectolitres)		
Total.....	153.752	178.116
Allemagne.....	24.993	39.654
France.....	26.807	23.942
Royaume-Uni.....	88.551	99.002

Si les importations de bière vont croissant, la fabrication des bières nationales, de son côté, est en progression.

De 1927 à 1928, la moyenne mensuelle des quantités de matières déclarées avait déjà passé de 13.888 tonnes à 16.185 tonnes.

Pour les deux années 1928 et 1929, on peut faire la comparaison suivante :

	1928	1929
Janvier .....	12.617	13.753
Février.....	14.545	11.776
Mars .....	16.706	17.157
Avril .....	15.227	17.730
Mai .....	16.050	18.812
Juin .....	17.237	19.188
Juillet .....	18.777	20.171
Août.....	18.497	19.877
Septembre .....	16.966	18.493
Octobre .....	15.174	16.538

Il est évident que l'industrie de la Brasserie a profité en 1929 de circonstances climatériques exceptionnellement favorables. Mais, indépendamment de l'augmentation de consommation due à la chaleur, il semble bien que l'usage de la bière est en progression, ce qui est justifié par la prospérité générale.

Si nos brasseurs peuvent être satisfaits du relèvement des ventes des bières nationales, on constatera

cependant avec surprise la vogue croissante des bières anglaises et allemandes, dont les prix sont cependant fort supérieurs à ceux des produits du pays. La Belgique est d'ailleurs le meilleur client des brasseries anglaises qui trouvent à y écouler leurs excédents de production. La consommation des bières étrangères, en dépit du prix, apparaît surtout comme la conséquence d'un choix, d'une dilection particulière, et, pour les bières allemandes, notamment, le progrès que marque leur importation est d'autant plus surprenant que des raisons sentimentales en ont longtemps entravé la mise en vente dans les débits belges.

Passons maintenant aux importations de vins. Elles sont en progrès constant, malgré le développement de la fabrication indigène des vins de fruits et l'élévation des droits de douane.

De 1927 à 1928, le montant des importations de vins a passé de 200 à 255 millions de francs. Pour les onze premiers mois de 1928 et 1929, nous avons les chiffres suivants, les exportations concernant surtout les ventes de vins luxembourgeois et les réexportations n'ayant qu'une importance secondaire.

	VINS			
	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Quantités hectolitres	Valeurs 1.000 francs	Quantités hectolitres	Valeurs 1.000 francs
11 premiers mois de 1928.....	374.822	236.764	19.504	11.557
11 premiers mois de 1929.....	407.581	250.305	13.896	7.688

De ces chiffres il ressort que le vin entre de plus en plus dans les mœurs, ce qui est certainement un signe d'une amélioration générale des conditions de vie. Il serait intéressant de consacrer une monographie à cette question, en essayant de mettre en lumière ce fait que la valeur unitaire moyenne du vin importé a peut-être diminué par rapport à la période d'avant-guerre, signe de la pénétration de cette boisson dans des couches plus modestes mais plus nombreuses de population.

Examinons pour terminer le chapitre des boissons, le commerce des thés et cafés :

Importations	1928	1929
	(En tonnes)	
Thé.....	233	273
Café.....	36.650	35.646

Il n'y a aucune conclusion générale à tirer des mouvements inverses de ces deux denrées, car le café tra-

verse une crise mondiale et il se peut que des stocks constitués en 1928 aient été reportés sur 1929. Soulignons simplement combien réduite est la consommation du thé insignifiante par rapport à celle du café, qui constitue vraiment avec la bière, la boisson nationale.

\* \* \*

Si le cacao et le chocolat constituent une boisson populaire, ils servent tout autant à la fabrication de friandises. Il est impossible de faire le départ entre les différents usages de ces produits.

Mais les statistiques montrent combien s'en développe la consommation, sous quelque forme que ce soit.

M. Baudhuin avait déjà fait remarquer que de 1927 à 1928, les importations de cacao avaient passé de 66 à 71 millions de francs. Nos statistiques nous donnent :



	Onze mois	
	1928	1929
	(Tonnes)	
Cacao .....	5.527	7.551
Chocolat .....	63	91

Par contre, nos exportations de chocolat ont diminué de 1,234 à 1,136 tonnes. La consommation intérieure a donc indiscutablement augmenté; d'ailleurs, les plaintes des fabricants ont complètement cessé, alors qu'elles étaient fort vives en 1927 et une très importante chocolaterie, en fait la plus importante de Belgique, a récemment procédé à une forte augmentation de capital pour intensifier sa production.

\* \* \*

Disons quelques mots de notre commerce extérieur des fruits (1).

Distinguons, tout d'abord, entre les fruits exotiques et ceux du sol national.

#### Fruits exotiques. (Importations en tonnes)

	1928	1929
Bananes .....	10.371	15.277
Oranges .....	29.087	32.407
Dattes .....	950	1.211
Figues .....	1.830	2.109
Melons .....	80	107
Total .....	42.318	51.111

L'importation de fruits exotiques a donc passé de 42.000 à 51.000 tonnes, ce qui est considérable. La consommation de la banane a augmenté de près de 50 %. En 1928 déjà, le progrès était fort important par rapport à 1927 (40 et 55 millions de francs respectivement). Les raisons de ce succès sont nombreuses : facilités de transport et excellent service de distribution, facilité de consommation, publicité supérieure soutenue par la demande généralisée d'une alimentation hygiénique.

La généralité des fruits repris ci-dessus se consomme l'hiver, la population cherche donc, visiblement, à faire usage de fruits pendant toute l'année, ce qu'elle ne peut évidemment faire que parce que ses moyens le lui permettent.

Passons maintenant aux fruits nationaux.

Nous savions déjà que 1929 avait été une année extraordinaire en ce qui concerne l'abondance des fruits. D'autre part, les producteurs se sont plaints,

(1) Bulletin n° 2, vol. II, année 1929, page 44.

nous l'avons signalé ici-même, de l'échec partiel des exportations, les fruits étant invendables.

Que nous apprennent les statistiques de notre commerce extérieur ?

	Onze mois	
	1928	1929
	Tonnes	
Cerises .....	2.864	3.651
Poires .....	28.788	56.028
Pommes .....	4.927	8.369
Prunes .....	433	1.023
Total .....	37.012	69.071

Ces données démentent nettement les affirmations des producteurs et prouvent qu'au contraire notre exportation de fruits s'est considérablement développée en 1929.

Dès lors, il semble que les plaintes des producteurs peuvent s'expliquer comme suit : les achats de l'étranger, bien que fort importants, n'ont pu absorber l'excédent de production, les prix s'en sont ressentis et des quantités considérables de fruits secondaires n'ont pas trouvé preneur, ce qui a déterminé des généralisations hâtives et fausses.

\* \* \*

L'exportation des produits de la culture maraîchère a rencontré en 1929 un succès inégal. Signalons que l'administration des douanes, à la demande de nos exportateurs de légumes, a introduit de nouvelles rubriques (épinards, oignons, carottes, poireaux) qui permettront de suivre l'évolution de notre commerce de légumes.

Pour les principales rubriques nous avons :

#### (Exportations en tonnes)

	1928	1929
Pommes de terre .....	362.054	277.545
Choux de Bruxelles .....	9.343	6.053
Tomates .....	3.179	2.880
Witloof .....	18.302	23.197

Par contre, nous avons importé 204.000 tonnes de pommes de terre contre 109.000 en 1928.

La situation ne peut donc être considérée comme favorable pour la culture maraîchère et la statistique nous montre que les plaintes des intéressés sont justifiées, sauf le développement heureux des exportations de witloof.

Il ne faut pas oublier que l'année a été très sèche et que la récolte des légumes en a été diminuée

d'autant; le rendement des pommes de terre hâtives, qui constituent le poste principal de nos exportations de tubercules, a laissé à désirer, ce qui explique la contraction des exportations et l'accroissement de la demande de pommes de terre étrangères.

Mais dans l'ensemble, la récolte a été fort abondante et les prix actuels des pommes de terre de provision sont déprimés.

Il faut également tenir compte de la constante augmentation de la consommation intérieure des tomates, qui deviennent un légume très populaire, dont la demande tend à se maintenir toute l'année.

\* \* \*

C'est toujours avec satisfaction que l'on étudie le mouvement de nos exportations d'œufs.

	Œufs frais (par mille)	
	1928	1929
Importations .....	10.256	15.404
Exportations .....	637.621	673.995

Nous renvoyons à notre chronique de décembre sur la Belgique pour les commentaires relatifs à notre commerce d'œufs (1). Mais on se demande la raison d'une augmentation de 50 % des insignifiantes importations d'œufs.

En 1928, nous étions parvenus à exporter un excédent de beurre, la situation a complètement changé en 1929, ou, plutôt, nous en sommes revenus à celle du passé.

(1) Cfr. Bulletin n° 12, vol. II, page 485, année 1929.

	Beurre frais (En T.)	
	1928	1929
Importations .....	1.090	3.687
Exportations .....	1.545	1.194

	Fromages (En tonnes)	
	1928	1929
Importations .....	2.767	3.546

Nous avons signalé que la consommation de margarine se développe et les hauts prix du beurre, ainsi que l'accroissement du cheptel laitier, tendent à faire croire que le renversement du mouvement du commerce du beurre est dû en partie à un développement de la consommation intérieure. Mais aussi, l'année a été fort sèche, on le sait, et, la nourriture verte faisant parfois défaut, le rendement unitaire des vaches laitières s'en est trouvé affecté.

La consommation de fromages se développe considérablement. En valeur, de 1927 à 1928, l'augmentation des importations avait été de 10 p. c.; elle est supérieure à ce taux en 1929.

\* \* \*

Ces considérations sur les produits de la ferme nous conduisent à un rapide examen de notre commerce extérieur en ce que nous appellerons les « produits lourds de l'agriculture » : animaux vivants, viandes, blés.

Pour les animaux vivants, nous dresserons le tableau suivant :

	Onze mois			
	1928		1929	
	Importations	Exportations (1)	Importations	Exportations
<b>BÉTAIL VIVANT :</b>	(Pièces)			
Bœufs .....	2.318	—	2.777	—
Veaux .....	8.384	—	9.806	—
Vaches .....	3.541	1.420	5.949	162
Génisses .....	2.581	—	5.194	—
Cochons .....	9.778	47.915	18.328	12.369
Poulains .....	1.626	6.890	1.814	6.312
Juments .....	3.635	4.101	2.900	4.084
Hongres .....	5.508	9.274	5.457	8.805
Entiers .....	111	372	86	456
Chevaux pour la boucherie .....	2.723	1.358	2.390	1.898

(1) Les exportations ne sont indiquées que quand elles présentent une importance « économique ».

A quoi il convient d'ajouter le chiffre des importations et exportations de viande :

	Onze mois			
	1928		1929	
	Importations	Exportations (1)	Importations	Exportations
<b>VIANDES FRIGORIFIÉES :</b>	(En tonnes)			
Bœuf .....	30.372	7.913	26.203	4.845
Mouton .....	549	76	1.203	356
<b>VIANDES NON FRIGORIFIÉES :</b>				
Bœuf .....	2.801	4.200	3.548	1.434
Mouton .....	839	105	659	104
Porc .....	1.751	2.090	6.362	2.368
Volaille tuée .....	—	1.349	—	1.531
Saindoux .....	5.577	841	8.114	1.477

(1) Les exportations ne sont indiquées que quand elles présentent une importance « économique ».

Nous n'avons plus à revenir sur les chiffres de notre commerce extérieur de chevaux, commentés en décembre dernier (2). Ils indiquent, sauf pour les entiers, une légère diminution des exportations, diminution qui produit ses répercussions sur les prix. L'abatage des chevaux et surtout des poulains augmente depuis 1927. Pour les mois d'octobre 1928 et 1929 les chiffres sont respectivement de 921 et 1.622.

Les importations de vaches et de génisses ont fortement augmenté : 11.000 contre 6.000, en chiffres ronds ; celles de bœufs et de veaux se sont également accrues, mais dans de plus faibles proportions. En même temps, les importations de viande fraîche, et surtout de bœuf frigorifié ont diminué, sauf en ce qui concerne le porc et le saindoux.

La statistique des abatages dans les principaux abattoirs du pays nous donnent les chiffres suivants :

	Dix mois	
	1928	1929
Gros bétail .....	107.670	117.057
Veaux .....	130.162	122.021
Porcs .....	209.356	163.533
Moutons .....	67.110	77.124

Les chiffres ci-dessus contribuent à expliquer les statistiques des importations : la diminution des importations de viande frigorifiée est compensée par un léger relèvement des importations de gros bétail et par une augmentation des abatages. Les mouvements inverses des abatages de porcs et du commerce extérieur de ces derniers marquent bien que 1928 fut

(2) Cfr. Bulletin n° 12, vol. II, année 1929, page 484.

une année de surabondance et de prix dépréciés, tandis qu'en 1929 le marché des porcs fut beaucoup plus restreint.

La consommation du mouton demeure restreinte en en Belgique : le pays n'en d'ailleurs jamais été un grand producteur, malgré sa forte industrie lainière.

\* \* \*

Le commerce extérieur des farines et grains donne les chiffres suivants à l'importation :

	1928	1929
	(En tonnes)	
Froment .....	1.087.488	1.077.232
Seigle .....	6.946	19.655
Maïs .....	524.242	525.633
Riz pelé .....	42.606	36.363
Farine de froment .....	15.799	23.271

En outre, les exportations de farines de froment sont tombées de 28.467 à 21.466 tonnes.

Ceci indique clairement que la situation des meuneries belges est moins favorable cette année qu'en 1926.

Le « dumping » des farines françaises en est la cause directe :

	1928	1929
	(En tonnes)	
Importations de farines françaises	13.985	21.724

Il est évident que les quantités de farines importées sont minimes par rapport aux tonnages de blé indigène et étranger traités par nos minoteries; mais l'on n'oubliera pas qu'en matière de production et de concurrence, une quantité réduite; en fait, le tonnage marginal, enlevé aux producteurs d'une nation, provoque des mouvements de prix défavorables. On sait qu'en outre, nos minotiers ont perdu la plus

grande partie de leurs débouchés hollandais et ne travaillent qu'à une fraction de la capacité des usines.

Le commerce extérieur des sucres a subi les fluctuations suivantes:

#### Sucres bruts.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs
11 premiers mois de 1928.....	701.658	141.852	4.813	1.090
11 premiers mois de 1929.....	723.237	122.792	5.978	1.022

#### Sucres raffinés.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs
11 premiers mois de 1928.....	77.914	18.465	930.591	281.389
11 premiers mois de 1929.....	43.897	9.298	1.073.217	280.949

L'industrie nationale du sucre, et surtout la raffinerie a donc été plus active qu'en 1928.

Nous terminerons ce rapide exposé de l'évolution de la consommation par un examen du mouvement du commerce des tabacs.

#### Tabacs non fabriqués.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs
11 premiers mois de 1928.....	191.448	177.636	256	334
11 premiers mois de 1929.....	201.201	194.921	148	230

#### Tabacs fabriqués.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs	Quantités Quint. métr.	Valeurs 1.000 francs
11 premiers mois de 1928.....	648	6.951	7.101	24.213
11 premiers mois de 1929.....	886	8.381	10.723	30.664



Nous continuons à donner dans le *Bulletin* des informations relatives à l'organisation du commerce de détail dans les différents pays (1). Est-il nécessaire de rappeler que, de plus en plus, les questions de distribution et de consommation des produits gagnent un rang honorable dans les études économiques. M. le Professeur De Leener l'a fort bien rappelé ici-même (2).

Nous nous occuperons cette fois de l'Italie, empruntant nos informations à un article de M. J. M. Kennedy, publié le 16 décembre 1929 dans les *Commerce Reports*.

Il est remarquable qu'après avoir porté toute son attention sur la réorganisation industrielle, puis sur l'intensification de la production agricole, le gouvernement italien, étudié en ce moment les problèmes de distribution : la Fédération nationale fasciste des commerçants, a entrepris une enquête sur la question. Il est bon de rappeler que le gouvernement fasciste avait déjà entrepris une politique de concentration des banques et des organismes industriels.

D'une façon générale, on peut affirmer que le commerce italien de détail est très peu organisé, et qu'il s'effectue par un nombre considérable de petites boutiques. Mais, d'autre part, quantité de magasins possèdent quelques succursales dans la ville même où ils opèrent.

Certains facteurs jouent contre le progrès des grands magasins et des magasins à succursales multiples.

1° Le gouvernement exploite les monopoles des tabacs, du sel et de la quinine, ce qui empêche la création de « chaînes » de magasins pour ces articles, vendus dans les « bureaux de tabacs » concédés à d'anciens militaires ou fonctionnaires civils.

2° Le gouvernement exerce un contrôle fort étroit sur la vente des produits pharmaceutiques : le nombre des pharmacies est fixé par la loi et ne peut être augmenté ; tout le personnel doit être diplômé et, dans 3 ans, aucune pharmacie ne pourra être gérée que par son propriétaire, supprimant ainsi toute possibilité d'organiser des succursales.

D'autre part, les coopératives de consommation sont nombreuses en Italie.

Fin 1927, on en comptait 3.333 avec 4.786 magasins et un chiffre de vente de 1.644.687.000 livres.

80 % de ces coopératives sont situées dans le Nord, et le Sud en est presque dépourvu.

La plus importante coopérative est l'« **Alleanza Cooperativa Torinese** » qui possède 80 épiceries, 12 boucheries, 7 drogueries et 9 magasins de confection, articles de sport, etc. La coopérative « **Union Militare** » avec quinze succursales, est également très importante.

Dans l'ensemble, nous l'avons dit, le commerce de détail est encore inorganisé et on peut facilement dénombrer les grands magasins et les magasins à succursales multiples. C'est surtout le commerce de l'alimentation qui est aux mains d'innombrables petits détaillants.

Le principal magasin à succursales multiples est une entreprise qui fabrique du chocolat à Turin et le vend dans 410 succursales. L'entreprise est au capital de 180.000.000 de livres et a été formée par suite de différentes fusions.

Une fabrique de chaussures mécaniques, produisant 250.000 paires par an, contrôle 70 magasins.

Une fabrique de soie vend ses tissus de soie et de velours dans 50 succursales.

Il existe également quelques petites chaînes pour la vente des ustensiles en aluminium, des produits céramiques, du linge de table et des cotonnades.

La plupart des « chain-stores » de quelque importance sont, d'ailleurs, de création récente.

Deux « chaînes » d'hôtels existent également en Italie. Elles contrôlent des hôtels de première classe.

Il faut encore mentionner la très originale institution des « *Alberghi diurni* » ou d'hôtels de jours, qui possède une série de succursales.

Cette entreprise part du principe que nombreux sont les voyageurs qui ne font que séjourner dans une ville pendant les heures du jour et qu'ils ont besoin d'un endroit où déposer leurs bagages et se rafraîchir.

Les « *Alberghi diurni* » sont des locaux en sous-sol, où l'on peut prendre un bain, se raser, se faire tailler les cheveux ; ces hôtels mettent à la disposition des clients des manucures, des pédicures, des cirieurs de bottes, des presseurs d'habits. On peut y écrire son courrier, faire dactylographier des documents, y déposer ses bagages et même y obtenir un parapluie en location.

(1) Cfr. Bulletin n° 2, p. 60, 1929, vol. I ; Bulletin n° 8, p. 308, 1929, vol. I ; Bulletin n° 9, p. 349, 1929, vol. II.

(2) Cfr. Bulletin n° 11, p. 417, 1929, vol. II.

**MARCHE DES CHANGES.**

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre chronique précédente, notre marché a commencé de s'approvisionner de devises aussitôt après l'échéance du 31 décembre. Il a poursuivi ses achats durant cette quinzaine-ci, mais dans une mesure modérée et en les espaçant, de temps à autre, d'une ou deux séances. Du fait de ces abstentions momentanées des acheteurs, le cours de la livre sterling, entre autres, a subi parfois de brusques reculs après de courtes périodes de hausse. L'avance extrême de cette devise n'a pas dépassé le niveau de 34,9590. En ce moment une nouvelle dépression se dessine, qui l'éloigne sensiblement de ce cours.

Le dollar s'est mieux défendu, grâce aux progrès nouveaux qu'il a réalisés cette quinzaine encore, par rapport, notamment, au change anglais. Nous le trouvons à 7,18 venant de 7,1680. Le franc français est resté quasi stationnaire. Il valait, il y a quinze jours, 28,19, il cote maintenant 28,20 environ. Le florin et le franc suisse ont perdu une notable partie du terrain qu'ils avaient gagné pendant la première décade du mois; l'un est revenu de 289,125 à 288,65, l'autre de 139,075 à 138,75. Par contre, le reichsmark est en sérieux progrès sur son cours d'il y a quinze jours. Il s'est avancé très rapidement de 171,03 à 171,585. La lire italienne enregistre une hausse proportionnellement équivalente: elle est passée en l'espace de quelques séances de 37,50 à 37,59.

Le groupe des couronnes scandinaves n'appelle pas de remarque spéciale. Leur cours a oscillé dans des limites étroites. Aucune n'a fait l'objet de transactions importantes.

L'attention des milieux cambistes reste fixée sur la devise espagnole qui continue d'être le jouet de soubresauts violents. Sur notre place elle s'est affaïssée entre le 7 et le 9 janvier, de 92,90 à 88,60, puis a rebondi en vingt-quatre heures au-delà de 92. On la vit ensuite atteindre rapidement 95,90 et finalement retomber à 93,90.

Les devises à terme, en raison principalement de l'abondance de l'argent, sont largement offertes. La livre sterling à trois mois subit un déport de 0,05 de belga par rapport au cours du comptant. Le franc français pour une période semblable perd 0,02 de belga.

Depuis plusieurs jours, le « call money » est facilement obtainable à 1 1/4. L'escompte privé vaut 3 3/8 à 3 7/16 pour cent.

Bruxelles, le 22 janvier 1930.

**MARCHE DES TITRES.**

**Comptant.**

La caractéristique encourageante du marché du comptant est, par continuation, la grande fermeté des rentes.

On le constatera à la lecture du tableau ci-après, comparatif des cours aux 20 et 3 janvier respectivement.

**Aux rentes:** 3 p. c. Dette belge 2<sup>e</sup> série 69,25 p. c.-65,50 p.c.; 5 p.c. Intérieur à prime 502-495; id. (titre de 25000) 505,75-500; 5 p. c. Restauration nationale se répète à 90,50 p. c.; 4 p. c. Dommages de guerre 1921,

201,50-194; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 252,75-247; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 510-507; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants 100,75 p. c.-100,20 p. c.; 6 p. c. Consolidé 1921, 101,25 p. c.-100,25 pour cent.

**Aux assurances et banques:** action de capital Banque Belge du Travail 1635-1560, action de dividende idem 1310-1265, Banque de Bruxelles 1355-1325, Banque Générale Belge 1775-1590, Banque Nationale de Belgique 3240-3130, part de réserve Société Générale de Belgique 11750-11112,50.

**Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières:** part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient 29225-31050, action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine 16850-15900, action de capital Madrid Palace-Hôtel 5300-6075.

**Aux chemins de fer et canaux:** action privilégiée Braine-le-Comte à Gand 2170-2075, Société Nationale des Chemins de fer belges 599-580, part de fondateur Congo 13125-14125, Welkenraedt 26500-24000.

**Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux:** action de dividende Bruxellois 6600-6500, part sociale Le Caire 1525-1570, action de dividende Pays de Charleroi 1600-1580, 100<sup>e</sup> part de fondateur Rosario 1625-1560.

**Aux tranways et électricité (Trusts):** Compagnie Belge de Chemins de Fer et Entreprises 1800-1775, action de capital Electrobél 6975-6350, Engetra 945-880, part de fondateur Railways et Electricité 6800-6300, part de fondateur Réunis 10375-9325, 1/50<sup>e</sup> action ordinaire Sofina 517,50-472,50.

**Aux entreprises de gaz et d'électricité:** Centrales des Flandres et Brabant 3015-2850, 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Borinage 3985-3625, 5<sup>e</sup> action ordinaire Electricité de Kovno 3350-3200, action de capital Electricité de Lens 2100-2000, action de dividende idem 2425-2055, part de fondateur Force, Eclairage et Docks de Gand 6850-6225.

**Aux industries métallurgiques:** Alliance Monceau 615-605, Fabrique Nationale d'Armes de Guerre 1310-1300, Forges de Clabecq 30100-30000, Cockerill 2495-2205, 10<sup>e</sup> part de fondateur Fonderies Bruxelloises 8975-8875, 10<sup>e</sup> part de fondateur Halanzy 3900-3435, Ougrée-Marihaye 4560-4490, Providence 11400-10325, Sambre-et-Moselle 6000-6200.

**Aux charbonnages:** Bois d'Avroy 1410-1250, Hornu et Wasmes 9825-10800, Levant du Flénu 5750-5825, Mariemont et Bascoup 9000-9250, Ressaix Leval Péronne 4200-4300.

**Aux zincs, plombs et mines:** Asturienne des Mines 630-620, 1/5<sup>e</sup> action privilégiée Nouvelle-Montagne 570-537,50, part sociale Prayon 1775-1820, Vieille-Montagne 4425-4275.

**Aux glacières:** Auvélais 25300-22525, Charleroi 5300-4850, Moustier-sur-Sambre 24850-22850, Sainte-Marie 1725-1575.

**Aux verreries:** action privilégiée Bennert-Bivort 910-1025, Hamendes se répète à 1400, action ordinaire Jumet 1175-1330, Mariemont 1810-2300.

**Aux industries de la construction:** Carrières-Unies de Porphyre 4630-4365, part de fondateur Merbes-Sprumont 8050-8100, action de capital Tuileries du Pottelberg 10225-8225, action de dividende idem 5525-4750.

**Aux industries textiles et soieries:** action de dividende Etablissements Américains Gratre -7600-7850, Linière Gantoise 6975-6760, Linière La Lys 15825-14075, action de jouissance Nouvelle-Orléans 11150-12450, action de dividende Tissage de Deynze 1550-1525.

**Aux produits chimiques:** part de fondateur Industries Chimiques 6525-6600, action de capital Sidac 6000-5775, part sociale Union Chimique Belge 4050-4125.

**Aux valeurs coloniales:** part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands Lacs 6625-7000, action privilégiée Katanga 78000-75750, action ordinaire idem 68000-66000, 1/3 action de dividende Simkat 2250-2245, action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga 6870-6662,50.

**Aux valeurs de plantations caoutchoutières:** part de fondateur Fauconnier et Posth 1700-1610, part de fondateur Hallet 3900-3550, part de fondateur Huileries de Sumatra 1635-1475.

**Aux alimentation:** Bodega 5300-4950, action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine se répète à 8200.

**Aux industries diverses:** part sociale Couperie Belge-Américaine 2480-2260, 9<sup>e</sup> action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer 7580-7750, part sociale Englebert 7175-7825, Forfina série B 515-530.

**Aux actions étrangères:** Dahlbusch 3575-3475, action ordinaire Banque Agricole d'Egypte 1315-1255, Sévillane d'Electricité 3070-3015, part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord 21985-19600, Fabrique de Fer de Maubeuge 3780-3220, part bénéficiaire Parisienne 5745-4530, Batangara 642,50-580, part de fondateur Exploitations Indes Orientales 14000-12375, part de fondateur Mopoli 10900-10025, Arbed 10050-8650.

#### **Terme.**

20<sup>e</sup> part de fondateur Aljustrel 362,50-365, Barcelona Traction 1110-1210, Brazilian Traction 1380-1402,50, action de capital Buenos-Ayres 393,75-400, action de dividende idem 341,25-355, Héliopolis 2455-2320, Industries Chimiques 530-512,50, Nitrates Railways 775-840, Pétrofina 972,50-940, action privilégiée Sidro se répète à 1650, Soengei-Lipoet 1275-1212,50, Soie de Tubize 800-775.



# STATISTIQUES

## MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<b>a) La dernière quinzaine :</b>							
6 janvier 1930 .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	1,625	1,625
7 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	4,375	1,375	1,50
8 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	1,50	1,50
9 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	4,50	1,375	1,50
10 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	1,50	1,50
11 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	1,375	1,375
13 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	1,25	1,50
14 — .....	3,50	4,—	5,—	3,375	4,50	1,50	2,25
15 — .....	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	1,50	1,50
16 — .....	3,50	4,—	5,—	3,375	4,25	1,375	1,50
17 — .....	3,50	4,—	5,—	3,375	4,25	1,25	1,25
18 — .....	3,50	4,—	5,—	3,375	—	1,375	1,375
20 — .....	3,50	4,—	5,—	3,375	4,25	1,375	1,375
<b>b) Les derniers mois (1) :</b>							
1928 .....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929 .....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1928 Octobre .....	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre .....	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,443	2,505
1929 Janvier .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,583	2,654
Avril .....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635
Mai .....	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
Juin .....	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,80	2,833
Juillet .....	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août .....	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
Septembre .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre .....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre .....	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 janvier 1930 } sur les valeurs au comptant 6,50 %  
 } sur les valeurs à terme..... 6, %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

### II. Taux des dépôts en banque au 20 janvier 1930.

BANQUES	Comptes à vue	Comptes de quinzaine	Comptes à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale .....	1,50	4,25	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles .....	1,50	4,25	4,25	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports .....	1,50	4,42	—	—	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie .....	—	—	—	—	4,50	4,75	5,—	5,—	5,—	5,—

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 4 p. c. jusqu'à 20.000 francs : 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES 1 £ = 36 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 K. = 21,30.6 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.
6-1	34,911	28,166	7,1605	288,84	138,95	95, —	37,465	192,525	191,60	191,80	21,19375	7,081	170,9975	100,825	80,60	125,275
7-1	34,9315	28,191	7,168	289,125	139,075	92,90	37,5125	192,50	191,65	191,925	21,195	7,078	171,03	100,70	80,20	125,425
8-1	34,92	28,184	7,16925	288,95	139, —	90,40	37,5025	192,45	191,725	191,90	21,205	7,0855	171,145	100,70	80,45	125,30
9-1	34,928	28,1915	7,168	288,88	138,975	88,60	37,51	192,50	191,775	191,80	21,2175	7,0845	171,225	100,70	80,30	125,25
10-1	34,938	28,1965	7,17225	289, —	139,047	92,375	37,535	192,60	191,70	191,95	21,2275	7,09	171,38	100,70	80,40	125,25
13-1	34,9375	28,1955	7,1760	288,65	138,93	96,05	37,56	192,575	191,75	191,95	21,2225	7,09	171,26	100,85	80,45	125,15
14-1	34,9435	28,202	7,1785	288,725	138,91	95,80	37,5775	192,68	191,80	192,025	21,235	7,09	171,42	101, —	80,65	125,40
15-1	34,951	28,2045	7,17775	288,77	139, —	95,50	37,59	192,75	191,80	192,025	21,25	7,0925	171,525	101, —	80,50	125,35
16-1	34,959	28,209	7,1796	288,63	138,91	95,85	37,5675	192,75	191,85	192,075	21,245	7,0925	171,50	101, —	80,60	125,50
17-1	34,95	28,2035	7,1785	288,59	138,80	95,90	37,5730	192,675	191,80	192,075	21,245	7,085	171,55	100,95	80,525	125,425
20-1	34,9585	28,208	7,18225	288,625	138,75	94,80	37,5925	192,75	191,89	192,15	21,245	7,09	171,65	101, —	80,575	125,55

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1928.....	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929.....	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1928 Octobre.....	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre.....	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre.....	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier.....	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février.....	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
Mars.....	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22
Avril.....	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
Mai.....	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
Juin.....	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet.....	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août.....	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre.....	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre.....	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre.....	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171, —	100,57
Décembre.....	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,54	37,390	192,59	171, —	100,51

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
6 janvier 1930.....	—	D 0,012	—	R 0,004	—	R 0,0010	—	R 0,05
7 —.....	—	D 0,016	—	D 0,004	—	pair	—	pair
8 —.....	—	D 0,016	—	D 0,004	—	pair	—	pair
9 —.....	—	D 0,016	D 0,010	—	—	D 0,0010	—	pair
10 —.....	—	D 0,017	—	D 0,008	—	D 0,0030	—	D 0,05
11 —.....	D 0,024	—	—	D 0,006	—	D 0,0010	—	—
13 —.....	—	D 0,018	—	D 0,006	—	D 0,0030	—	D 0,10
14 —.....	—	D 0,018	—	D 0,008	—	D 0,0030	—	D 0,10
15 —.....	—	D 0,020	—	D 0,010	—	D 0,0030	—	D 0,10
16 —.....	—	D 0,020	—	D 0,010	—	D 0,0035	—	D 0,10
17 —.....	—	D 0,022	—	D 0,010	—	D 0,0035	—	D 0,10
18 —.....	—	D 0,024	—	D 0,010	—	D 0,0035	—	—
20 —.....	—	D 0,024	—	D 0,012	—	D 0,0030	—	D 0,10
A 3 mois :								
6 janvier 1930.....	—	D 0,022	—	R 0,004	—	R 0,002	—	R 0,10
7 —.....	—	D 0,032	—	D 0,008	—	pair	—	pair
8 —.....	—	D 0,038	—	D 0,008	—	pair	—	pair
9 —.....	—	D 0,036	D 0,020	—	—	D 0,002	—	pair
10 —.....	—	D 0,038	—	D 0,016	—	D 0,004	—	D 0,10
11 —.....	D 0,046	—	—	D 0,016	—	D 0,006	—	—
13 —.....	—	D 0,040	—	D 0,014	—	D 0,006	—	D 0,10
14 —.....	—	D 0,040	—	D 0,018	—	D 0,006	—	D 0,10
15 —.....	—	D 0,040	—	D 0,018	—	D 0,006	—	D 0,10
16 —.....	—	D 0,040	—	D 0,022	—	D 0,006	—	D 0,10
17 —.....	—	D 0,046	—	D 0,022	—	D 0,006	—	D 0,10
18 —.....	—	D 0,046	—	D 0,022	—	D 0,006	—	—
20 —.....	—	D 0,050	—	D 0,022	—	D 0,006	—	D 0,10

**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**

(En millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87

(\*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRÉSENTES A L'ENCAISSEMENT  
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Ma	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28

**DECLARATIONS DE FAILLITE  
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE  
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127	105	28	34	22
Troisième période	91	109	95	30	35	23
Quatrième période	155	133	139	31	17	23

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCES			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1927 Moyenne mensuelle .....	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle .....	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Octobre .....	38	405	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre .....	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	258
Décembre .....	38	399	38.697	176	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier .....	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février .....	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.894	263
Mars .....	38	394	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril .....	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai .....	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin .....	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet .....	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août .....	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre .....	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre .....	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre .....	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre .....	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle .....	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle .....	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Septembre .....	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre .....	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre .....	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre .....	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier .....	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février .....	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars .....	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril .....	64,8	228,3	6,4	299,5	241,8	57,7	80,74
Mai .....	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin .....	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet .....	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août .....	99,5	224,0	6,6	330,0	264,4	65,6	80,12
Septembre .....	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre (chiffres provis.) .....	68,0	240,0	6,7	314,7	272,0	42,7	86,43
Novembre (chiffres provis.) .....	62,4	227,9	6,1	296,4	269,3	27,1	90,87

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1928 Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier	20.560	519	7.011	258	53	258	110	679
Février	17.427	444	6.074	222	44	221	97	584
Mars	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703

2°) Transports des marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (1 = 1.000)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Craisses et huiles industrielles, pétrole, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1928 Juin	266	1.259	25	335	380	578	27	110	44	371	3.395
Juillet	262	1.167	37	324	380	564	37	119	46	388	3.324
Août	278	1.280	107	305	381	498	76	118	40	497	3.580
Septembre	314	1.289	40	339	389	646	81	95	40	433	3.666
Décembre	433	1.322	51	354	352	535	36	150	48	381	3.662
1929 Janvier	328	1.512	89	411	452	400	52	208	47	275	3.774
Février	298	1.350	69	304	391	285	41	158	41	232	3.169
Mars	382	1.517	82	371	531	453	51	220	51	315	3.973
Avril	309	1.349	76	374	618	722	40	203	55	332	4.078
Mai	262	1.283	72	383	646	775	42	139	58	304	3.964
Juin	247	1.354	71	382	653	762	39	128	41	291	3.968
Juillet	226	1.452	90	311	660	795	41	135	45	319	4.074
Août	218	1.405	87	301	638	769	39	130	43	309	3.939
Septembre	209	1.346	83	289	611	737	38	125	42	296	3.776

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle .....	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle .....	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Septembre ..	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre ....	575.238	141.945	184.575	759.813
Novembre ...	550.052	130.050	165.363	715.415
Décembre ..	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier .....	496.341	149.309	167.460	663.801
Février .....	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars .....	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril .....	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai .....	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin .....	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet .....	543.406	134.773	187.592	730.998
Août .....	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre ....	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre ...	563.704	130.202	180.478	744.182

TAUX D'ESCOMPTE  
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne .....	14 janvier 1930	6,50
Autriche .....	7 décembre 1929	7,50
Belgique .....	1 <sup>er</sup> janvier 1930	3,50
Bulgarie .....	1 <sup>er</sup> juillet 1929	10
Danemark .....	27 décembre 1929	5
Dantzig .....	23 novembre 1929	6
Espagne .....	19 décembre 1928	5,50
Estonie .....	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ....	15 novembre 1929	4,50
Finlande .....	16 novembre 1928	7
France .....	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne .....	12 décembre 1929	5
Grèce .....	30 novembre 1928	9
Hollande .....	16 janvier 1930	4
Hongrie .....	4 novembre 1929	7,50
Indes .....	31 octobre 1929	7
Italie .....	14 mars 1929	7
Japon .....	10 octobre 1927	5,48
Lettonie .....	1 <sup>er</sup> avril 1928	6
Lithuanie .....	novembre 1927	6
Norvège .....	28 décembre 1929	5
Pologne .....	15 novembre 1929	8,50
Portugal .....	26 juillet 1926	8
Roumanie .....	23 novembre 1929	9
Suède .....	1 <sup>er</sup> janvier 1930	4,50
Suisse .....	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie .....	8 mars 1927	5
U. R. S. S. ....	1 <sup>er</sup> avril 1923	8
Yougoslavie .....	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle .....	3.172	2.428	766	2.019	2.225	1.102	— 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle .....	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	— 118	95,5
1928 Septembre .....	3.617	2.910	804	2.141	2.393	1.118	— 517	82,2
Octobre .....	3.73	2.909	780	2.405	2.987	1.242	+ 78	102,7
Novembre .....	3.541	2.706	764	2.113	2.601	1.231	— 104	96,1
Décembre .....	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier .....	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	— 318	86,7
Février .....	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	— 302	88,8
Mars .....	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	— 353	88,4
Avril .....	3.598	2.991	831	2.225	2.833	1.273	— 159	94,7
Mai .....	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	— 146	97,7
Juin .....	3.677	3.043	828	(1) 3.010	(1) 3.664	1.152	— 553	82,0
Juillet .....	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.175	— 528	82,9
Août .....	4.095	3.094	756	2.183	2.566	1.257	— 102	96,6
Septembre .....	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.251	— 362	88,7
Octobre .....	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.179	— 301	89,4
Novembre .....	3.710	2.849	768	2.161	2.548			

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**

**Détail par catégories.**

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeur 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
<b>IMPORTATIONS :</b>												
1927 L'année .....	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.187.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année .....	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1928 Septembre .....	797	4.024	315.926	609.965	3.207.726	1.594.080	92.955	689.925	1	11.823	3.617.404	2.909.817
Octobre .....	901	5.282	342.812	676.509	3.284.247	1.490.166	103.199	729.435	1	7.490	3.731.159	2.908.882
Novembre .....	843	4.735	283.228	579.100	3.159.982	1.446.288	97.352	668.583	1	6.935	3.541.405	2.705.641
Décembre .....	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier .....	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février .....	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars .....	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
Avril .....	1.603	8.880	282.914	584.238	3.196.425	1.573.309	116.610	817.752	—	7.204	3.597.553	2.991.383
Mai .....	862	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin .....	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.537	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
Juillet .....	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
Août .....	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre .....	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre .....	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre .....	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
<b>EXPORTATIONS :</b>												
1927 L'année .....	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année .....	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1928 Septembre .....	1.918	17.256	111.546	235.468	1.533.789	876.512	494.053	1.260.932	4	3.006	2.141.310	2.393.174
Octobre .....	1.685	14.899	112.956	227.547	1.568.442	1.000.501	722.250	1.736.046	10	7.633	2.405.343	2.986.626
Novembre .....	1.205	10.485	79.450	202.349	1.476.692	945.601	555.693	1.438.873	5	3.877	2.113.045	2.601.185
Décembre .....	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier .....	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février .....	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars .....	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	912.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.705.246
Avril .....	1.282	13.279	72.882	211.693	1.540.462	912.892	610.190	1.690.217	6	4.443	2.224.821	2.832.524
Mai (1) .....	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.031	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1) .....	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388
Juillet .....	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.605	1.444.806	4	2.440	2.187.722	2.519.296
Août .....	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.158	2.565.869
Septembre .....	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre .....	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre .....	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

**I. — Classement par genre d'industrie.**

**DECEMBRE 1929.**

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques .....	1	257.044	1	30.595	—	—	30.595	15.842	4.500	180
Assurances .....	1	700	1	610	—	—	610	288	—	—
Opérations financières .....	16	164.091	13	33.812	3	261	33.551	28.730	6.000	247
Exportations, importations .....	8	16.526	7	1.459	1	499	960	366	—	—
Commerce de fers et métaux .....	1	3.000	1	485	—	—	485	180	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement.	7	63.120	5	17.366	2	2.547	14.819	11.185	30.000	1.450
Commerce de produits alimentaires .....	5	7.950	3	501	2	2.562	(2.061)	319	109	6
Commerces non dénommés .....	36	24.523	24	4.057	12	834	3.223	2.294	21	—
Sucreries .....	1	750	1	1.620	—	—	1.620	900	—	—
Moulineries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries .....	7	43.120	7	29.202	—	—	29.202	16.803	35	2
Distilleries d'alcool .....	1	3.000	1	2.443	—	—	2.443	—	—	—
Autres industries alimentaires .....	6	14.843	6	14.034	—	—	14.034	9.635	—	—
Carrières .....	2	1.410	2	826	—	—	826	320	—	—
Charbonnages .....	3	130.377	2	8.725	1	1	8.724	—	39.108	2.807
Mines et autres industries extractives .....	3	17.550	3	3.920	—	—	3.920	3.054	—	—
Gaz .....	2	14.200	2	749	—	—	749	630	—	—
Electricité .....	6	69.215	6	19.154	—	—	19.154	10.430	45.717	2.412
Constructions électriques .....	6	9.500	4	378	2	242	136	78	602	39
Hôtels, théâtres, cinémas .....	11	21.496	7	914	4	364	550	397	—	—
Imprimerie, publicité .....	12	14.599	9	6.910	3	112	6.798	2.353	500	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .....	15	75.000	12	8.845	3	1.572	7.273	4.429	906	23
Matériaux artificiels et produits céramiques	2	1.070	2	681	—	—	681	332	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	19	85.318	15	16.521	4	2.913	13.608	7.830	9.545	536
Construction .....	20	35.932	10	12.049	1	1	12.048	6.150	—	—
Papeteries (Industries) .....	1	150	—	—	1	30	(30)	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales .....	15	276.938	14	33.191	1	489	32.702	13.249	—	—
Produits chimiques .....	9	40.949	8	8.128	1	60	8.068	1.690	—	—
Industries du bois .....	1	10.060	1	1.651	—	—	1.651	1.450	—	—
Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles .....	2	12.000	2	158	—	—	158	80	269	—
Verreries .....	5	6.874	4	2.470	1	64	2.406	423	—	—
Glaceries .....	2	27.050	2	28.048	—	—	28.048	2.044	—	—
Industries non dénommées .....	18	113.290	14	22.978	4	1.816	21.162	2.640	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	3	4.379	3	263	—	—	263	240	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	1	65.000	1	28.935	—	—	28.935	27.625	36.791	1.878
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés .....	2	625	2	433	—	—	433	150	—	—
Divers non dénommés .....	5	843	5	225	—	—	225	86	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>255</b>	<b>1.632.482</b>	<b>209</b>	<b>342.336</b>	<b>46</b>	<b>14.367</b>	<b>327.969</b>	<b>172.222</b>	<b>174.103</b>	<b>9.580</b>

**II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.**

Jusqu'à 1 million .....	139	58.841	109	16.299	30	2.344	13.955	7.225	875	40
De plus de 1 à 5 millions .....	70	187.822	56	66.801	14	11.296	55.505	15.614	27.185	1.284
De plus de 5 à 10 millions .....	15	124.810	14	30.063	1	238	29.825	18.593	192	—
De plus de 10 à 20 millions .....	15	220.695	14	19.622	1	489	19.133	8.931	269	—
De plus de 20 millions .....	16	1.040.314	16	209.551	—	—	209.551	121.859	145.582	8.256
<b>TOTAL .....</b>	<b>255</b>	<b>1.632.482</b>	<b>209</b>	<b>342.336</b>	<b>46</b>	<b>14.367</b>	<b>327.969</b>	<b>172.222</b>	<b>174.103</b>	<b>9.580</b>



EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

DECEMBRE 1929.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant *	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques .....	1	500	—	—	2	5.500	10.500	—	—	500	—	—	1	1.025	—	—
Assurances .....	—	—	1	5 min	1	500	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières .....	10	13.395	6	24 min	12	193.280	55.355	—	—	34.540	5.340	(1)	2	4.000	1	100 min
Exportations, importations .....	1	1.500	—	—	—	—	—	—	—	1.113	—	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux .....	3	1.575	—	—	—	—	—	—	—	900	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	7	3.325	2	200 min	—	—	—	—	—	1.773	—	—	—	—	—	—
Commerce de produits alimentaires	3	2.700	3	19 min	2	1.100	240	—	—	400	—	—	1	475	—	—
Commerces non dénommés .....	9	5.400	2	60 min	2	400	700	—	—	1.428	—	—	3	760	—	—
Sucreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries .....	1	3.000	—	—	—	—	—	—	—	2.875	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ...	4	17.000	—	—	—	—	—	—	—	4.143	3.528	(2)	—	—	—	—
Carrières .....	1	2.500	1	20 min	2	3.550	1.800	—	—	1.024	—	—	—	—	—	—
Charbonnages .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	130.000	—	—
Mines et autres industr. extractives	—	—	—	—	1	200.000	100.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité .....	—	—	—	—	1	40.000	20.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques .....	2	4.250	—	—	2	85.000	26.000	—	—	1.985	25.000	Banque industrielle belge	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas .....	—	—	2	11 min	1	115	635	—	—	—	—	—	1	250	—	—
Imprimerie, publicité .....	4	6.100	1	20 min	—	—	—	—	—	850	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) ...	6	7.700	—	—	5	22.000	23.000	—	—	5.224	8.800	Bque de Flandre et de Gand	1	1.600	—	—
Matér. artif. et produits céramiques	1	7.225	—	—	2	8.200	5.600	1	1.000	7.219	—	—	1	400	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	4	2.080	—	—	5	30.250	19.380	—	—	7.314	—	—	2	8.600	—	—
Construction .....	2	33.500	1	500 min	4	4.300	3.350	—	—	35.839	—	—	3	5.375	—	—
Papeteries (industries) .....	1	10.000	—	—	—	—	—	—	—	8.000	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales ...	5	158.650	—	—	8	93.500	233.000	—	—	17.050	177.600	(3)	—	—	—	—
Produits chimiques .....	2	11.000	—	—	1	5.000	1.000	—	—	1.400	500	Banque Liégeoise et Crédit Général Liégeois réunis	1	1.000	—	—
Industries du bois .....	5	5.050	—	—	—	—	—	—	—	1.326	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries .....	1	5.000	—	—	—	—	—	—	—	4.925	—	—	—	—	—	—
Automobiles .....	1	500	—	—	2	1.538	1.650	—	—	250	—	—	—	—	—	—
Verreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées .....	6	6.274	1	50 min	3	8.750	13.250	—	—	1.206	1.495	Bque de l'Est de la Belgiq.	2	5.500	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	4	4.450	—	—	1	200	75	—	—	715	—	—	1	100	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus .....	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés .....	1	300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	—	—	2	135 min	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL .....	86	313.974	22	1.044 min	57	703.183	518.535	1	1.000	141.999	222.263	—	20	159.085	1	100 min

(\*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces

(1) Société Générale; Bque de Bruxelles; Philippson et Cie; Bque de Paris et des Pays-Bas (succursale de Bruxelles).

(2) Bque de Bruges; Bque d'Ostende et du Littoral; Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven.

(3) Nagelmackers fils et Cie; Bque Josse Allard; Bque coloniale de Belgique.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.  
EN DECEMBRE 1929.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale  
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation-(*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	81	155.324	22	1.044 min	48	409.683	185.535	1	1.000	20	159.085	1	100 min
En Belgique et à l'étranger.	1	1.650	—	—	2	215.000	107.500	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	4	157.000	—	—	7	78.500	225.500	—	—	—	—	—	—
Total ....	86	313.974	22	1.044 min	57	703.183	518.535	1	1.000	20	159.085	1	100 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million.....	50	26.325	22	1.044 min	24	26.033	11.845	1	1.000	11	5.485	1	100 min
De plus de 1 à 5 millions ..	27	64.874	—	—	19	101.700	46.410	—	—	7	17.600	—	—
De plus de 5 à 10 millions ..	5	40.025	—	—	7	46.950	53.780	—	—	1	6.000	—	—
De plus de 10 à 20 millions ..	1	20.000	—	—	2	53.500	36.500	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions.....	3	162.750	—	—	5	475.000	370.000	—	—	1	130.000	—	—
Total ....	86	313.974	22	1.044 min	57	703.183	518.535	1	1.000	20	159.085	1	100 min

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i> )
	milliers de fr.
1927 Moyenne mensuelle	205.297
1928 Moyenne mensuelle	308.001
1928 Septembre.....	328.440
Octobre.....	339.850
Novembre.....	300.927
Décembre.....	402.238
1929 Janvier.....	339.703
Février.....	302.410
Mars.....	387.623
Avril.....	364.267
Mai.....	455.946
Juin.....	404.310
Juillet.....	456.245
Août.....	101.914
Septembre.....	732.827
Octobre.....	560.175
Novembre.....	483.426

**RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
	Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
	Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	en milliers de francs				
1927 Moyenne mensuell.	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuell.	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1928 Octobre.....	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Novembre.....	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Décembre.....	59.236	3.036	12.729	17.065	\$ 10 millions
1929 Janvier.....	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
Février.....	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Mars.....	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Avril.....	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Mai.....	20.965	1.070	17.914	5.794	néant
Juin.....	38.868	2.137	20.735	10.021	néant
Juillet.....	55.287	4.215	16.410	13.292	300.000 (2)
Août.....	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Septembre.....	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Octobre.....	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Novembre.....	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Décembre.....	48.942	7.918	15.718	16.972	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunts de 100 millions de fr., 6 p. c., ville de Gand, et de 200 millions de fr., 6 p. c., ville de Liège. Ces emprunts ont été couverts partiellement par l'échange de bons de caisse 6 p. c. aux échéances respectives des 15 août et 15 octobre 1929.

NOTE. Le Crédit Communal a émis un emprunt de 900 millions de francs, 6 p. c., à 90, dont il a placé :

300 millions de francs le 1<sup>er</sup> mai 1927;  
300 " " le 1<sup>er</sup> mai 1929;  
300 " " le 1<sup>er</sup> novembre 1929.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		En milliers de francs		
Année 1927 .....	4.759	17 585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
Année 1928 .....	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929 .....	5.719	28.657.991	4.709	6.153.409	1010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
1928 Octobre .....	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre .....	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre .....	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier .....	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février .....	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars .....	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril .....	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai .....	1.022	5.366.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	30.699
Juin .....	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet .....	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août .....	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre .....	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre .....	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre .....	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre .....	2.5	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés		Montant en milliers de francs
Année 1927 .....	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962	84
Année 1928 .....	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
Année 1929 .....	1064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	26	1.027.08	31
1928 Octobre ..	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1
Novembre ..	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.322.515	111.074	22	92.955	1
Décembre ..	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier ...	124	1.644.504	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février ...	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4
Mars .....	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4
Avril .....	100	318.805	20	81	856.406	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	30	55.364	2
Mai .....	91	411.686	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin .....	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet .....	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.076.998	482.545	38	193.399	3
Août .....	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre ..	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre ..	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre ..	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre ..	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).**

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	pr foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines & cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1927 Moyenne mensuelle ....	272,—	158,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	760,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—
1928 Moyenne mensuelle ....	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—
1928 Novembre .....	275,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—
1928 Décembre .....	280,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Janvier .....	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Février .....	280,—	160,—	145,—	185,—	175,—	595,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Mars .....	290,—	165,—	150,—	190,—	175,—	605,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Avril .....	290,—	170,—	155,—	195,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Mai .....	290,—	170,—	170,—	195,—	205,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Juin .....	295,—	175,—	175,—	200,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-3-0	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Juillet .....	300,—	180,—	175,—	210,—	200,—	620,—	5-0-0	867,50	5-3-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Août .....	310,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-14-0	867,50	4-17-0	887,—	5-3-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Septembre .....	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-6	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Octobre .....	320,—	185,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-10-0	867,50	4-13-6	885,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Novembre .....	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Décembre .....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—
1930 Janvier .....	340,—	190,—	180,50	215,—	20,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES**

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE («Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomme <sup>s</sup> de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos							par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens. . .	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens. . .	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1928 Septembre .....	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
1928 Octobre .....	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
1928 Novembre .....	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	55,—	36,87
1928 Décembre .....	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,—	900,—	34,47	55,—	33,04
1929 Janvier .....	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78	(*)22,—	30,46
1929 Février .....	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	—	33,27	23,50	30,92
1929 Mars .....	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,—	23,13
1929 Avril .....	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,—	19,20
1929 Mai .....	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,—	19,99
1929 Juin .....	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	—	27,—	23,—	21,62
1929 Juillet .....	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,—	23,20
1929 Août .....	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,—	25,17
1929 Septembre .....	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	—	33,25	23,—	28,68
1929 Octobre .....	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	—	34,16	20,80	35,29
1929 Novembre .....	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	—	32,89	16,75	39,09

(\*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

# Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	17-1-1929	2-1-1930	9-1-1930	16-1-1930
Encaisse :					
Or .....	(1) 306.377	4.525.049	5.875.747	5.875.910	5.877.578
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger .....	170.328	2.730.294	3.065.520	2.955.737	2.836.693
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger .....	603.712	3.244.769	4.347.484	4.131.945	4.047.359
Avances sur fonds publics .....	57.901	172.641	198.191	170.788	173.589
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) ..	—	1.751.753	1.680.925	1.665.154	1.540.543
<b>PASSIF</b>					
Billets en circulation .....	1.049.762	11.829.354	13.933.056	13.888.718	13.750.738
Comptes courants particuliers .....	88.333	472.667	984.480	786.479	646.181
Compte courant du Trésor .....	14.541	198.568	211.512	78.638	243.991
Total des engagements à vue .....	1.152.636	12.500.589	15.129.048	14.753.835	14.640.910
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue .....	41,36 %	58,04 %	59,10 %	59,86 %	59,52 %
Taux d'escompte des traites acceptées .....	5,— %	4,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics .....	5,— 66	5,50 %	5,— %	5,— %	5,— %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

# Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-7-1929	31-8-1929	30-9-1929	31-10-1929
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or .....	24.818	35.631	35.631	35.631	35.631
Devises-or sur l'étranger .....	28.768	38.516	39.624	40.131	40.260
Encaisses diverses et avoirs en banque .....	78.031	268.189	241.590	224.726	254.419
Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger .....	263.880	278.614	269.160	271.351	249.340
Comptes-courants .....	163.234	110.632	112.300	119.150	124.168
<b>PASSIF</b>					
Billets en circulation .....	124.619	166.360	168.736	169.31	170.086
Créditeurs :					
A vue .....	222.030	332.914	285.676	285.667	304.649
A terme .....	68.465	166.327	155.757	158.060	155.619
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	44,57 %	44,60 %	44,61 %	44,62 %

# Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaissé (1)  or (Monnaies  et  lingots)	Disponi-  bilités  à vue  à  l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances  sur  titres	Billets  au  porteur  en  circulation	Comptes  courants  créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue  %
			Effets de commerce escomptés		Effets  négociables  achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin . . . . .	5.886.468 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12.44
Après le 25 juin . . . . .	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	10.573.267	39.17
1929 Moyenne annuelle	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.08.455	44.35
1928 Novembre . . . . . 9	30.830.139	13.904.045	4.428.757	42.960	18.648.888	2.225.418	61.954.660	18.778.945	38.19
Décembre . . . . . 7	31.638.805	14.094.865	3.540.910	75.198	18.849.019	2.269.037	61.826.871	19.175.740	39.06
1929 Janvier . . . . . 4	32.679.040	13.546.570	4.454.350	93.136	18.416.417	2.325.886	64.182.903	18.098.222	39.72
Février . . . . . 8	34.018.098	12.302.943	4.836.061	118.984	18.208.246	2.314.071	63.101.468	19.366.736	41.25
Mars . . . . . 8	34.023.888	11.476.025	5.290.014	129.793	18.349.112	2.366.089	63.414.800	18.838.815	41.36
Avril . . . . . 5	34.190.820	10.610.479	5.944.679	84.961	18.427.303	2.463.598	64.123.948	18.045.359	41.61
Mai . . . . . 10	36.525.431	7.987.715	5.743.588	34.691	18.446.725	2.415.400	63.420.111	18.344.374	44.67
Juin . . . . . 7	36.602.836	7.512.884	6.643.333	24.486	18.502.915	2.429.467	63.486.423	18.317.210	44.74
Juillet . . . . . 5	36.650.056	7.304.435	7.669.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839	44.24
Août . . . . . 9	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884	45.42
Septembre . . . . . 6	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45.91
Octobre . . . . . 4	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46.10
Novembre . . . . . 8	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.23.257	45.73
Décembre . . . . . 6	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.023.211	47.10
1930 Janvier . . . . . 10	42.458.382	7.211.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.710	18.122.927	48.60

Taux d'escompte { actuel : 3 ½ %, depuis le 19 janvier 1928.  
précédent : 4 %, depuis le 29 décembre 1927.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

# Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique. aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53.73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54.88
1928 Novembre . . . . . 5	456.601	89.953	188.194	136.357	6.104	856.169	29.321	473	51.54
Décembre . . . . . 10	456.626	69.332	213.723	98.385	7.228	826.689	37.782	281	52.80
1929 Janvier . . . . . 7	456.310	95.676	219.828	98.162	1.246	833.981	50.894	362	51.55
Février . . . . . 4	457.048	59.426	205.657	108.348	8.436	807.905	38.599	147	53.98
Mars . . . . . 4	455.873	98.047	132.330	117.860	2.369	808.766	12.194	270	55.51
Avril . . . . . 8	443.387	97.019	28.759	114.588	13.607	810.219	14.683	242	53.73
Mai . . . . . 6	457.796	143.035	121.744	134.148	—	850.429	16.482	236	52.79
Juin . . . . . 10	458.082	175.123	171.601	103.063	—	803.815	14.704	198	55.95
Juillet . . . . . 8	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55.35
Août . . . . . 5	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54.77
Septembre . . . . . 9	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55.18
Octobre . . . . . 7	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53.77
Novembre . . . . . 4	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51.55
Décembre . . . . . 9	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55.41
1930 Janvier . . . . . 6	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54.24

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 16 janvier 1930.  
précédent : 4 ½ %, depuis le 16 novembre 1929.

# Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres <sup>1</sup> valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34.1
1929 Moyenne annuelle	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39.75
1928 Novembre .... 8	163.745	1.245	44.553	39.690		84.243	133.936 *291.072	117.334	43.3
Décembre ... 6	157.831	714	63.870	10.904	19.600	94.374	371.456	123.627	38.0
1929 Janvier ..... 10	154.284	195	57.737	14.686	15.969	88.392	369.518	115.304	38.9
Février ..... 7	149.626	291	55.387	8.714	15.528	79.629	357.519	113.858	46.0
Mars ..... 7	151.473	355	44.797	10.379	16.115	71.292	355.088	109.765	51.6
Avril ..... 4	154.046	422	59.957	13.221	16.358	89.536	363.319	122.374	41.7
Mai ..... 9	160.213	667	39.782	11.607	15.706	67.095	362.794	107.440	54.0
Juin ..... 6	162.968	883	43.107	6.215	21.000	70.322	361.577	114.806	54.2
Juillet ..... 4	154.525	1.181	37.282	52.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août ..... 8	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre ..... 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre ... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8
Décembre .... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31.8
1930 Janvier ..... 9	149.061	154	69.886	15.052	15.285	100.253	362.922	128.489	36.—

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 12 décembre 1929.  
précédent : 5 ½ %, depuis le 21 novembre 1929.

\* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

# Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50.78
1928 Novembre .... 7	2.539.923	168.126	86.831	2.182.866	33.848	—	4.410.332	585.157	54.21
Décembre .... 7	2.652.142	178.970	85.932	2.044.029	57.325	57.340	4.554.910	479.277	56.24
1929 Janvier ..... 7	2.729.345	157.377	93.618	2.101.093	54.211	90	4.484.184	619.300	56.56
Février ..... 7	2.729.111	140.295	119.634	1.707.182	44.405	—	4.236.122	501.314	60.57
Mars ..... 7	2.682.829	127.938	113.260	1.749.409	153.795	21.100	4.337.660	502.947	58.07
Avril ..... 6	2.579.525	33.695	113.985	2.148.390	96.548	143.800	4.446.672	668.538	51.09
Mai ..... 7	1.765.619	53.580	127.896	2.783.468	208.725	201.950	4.442.428	584.768	36.19
Juin ..... 7	1.764.424	308.548	120.009	2.758.704	113.410	97.810	4.372.539	632.125	41.42
Juillet ..... 6	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août ..... 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49.34
Octobre ..... 7	2.211.960	349.566	95.909	2.408.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre .... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51.42
Décembre ..... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51.60
1930 Janvier ..... 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51.79

Taux d'escompte { actuel : 6 ½ %, depuis le 13 janvier 1930.  
précédent : 7 %, depuis le 2 novembre 1929.

